



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9208^e séance

Mardi 6 décembre 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Kamboj (Inde)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Geng Shuang
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Carty
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Ghana	M ^{me} Oppong-Ntiri
Irlande	M. Mythen
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. de la Fuente Ramírez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Allemagne, de la Lettonie, de la Pologne et de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de la possibilité qui m'est offerte de m'exprimer en cette occasion si importante sur les questions relatives à l'aide humanitaire en Ukraine. Si je puis, je voudrais axer mon exposé de ce jour sur la mort, la destruction, les déplacements et la souffrance généralisés causés par cette guerre insensée, ainsi que sur les opérations humanitaires en cours et les difficultés avec lesquelles la communauté humanitaire est toujours aux prises.

Plus de 14 millions de personnes ont été contraintes de quitter leur foyer en Ukraine, dont 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 7,8 millions d'autres en Europe. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, au 1^{er} décembre, 17 023 civils ont été tués depuis le 24 février 2022, dont 419 enfants. Cependant, je pense que nous savons tous que le véritable bilan est bien plus lourd.

L'Organisation mondiale de la Santé fait état d'au moins 715 attaques contre les services de santé dans le pays, dont 630 contre des établissements de santé et 61 contre du personnel. Ces attaques perpétrées en Ukraine représentent plus de 70 % de toutes les attaques contre des infrastructures de santé signalées dans le

monde cette année. Depuis février, 1 148 enfants ont été tués ou blessés, tandis que des millions d'autres ont fui, ont été arrachés à leur maison, séparés de leur famille ou exposés à la violence.

L'hiver s'est maintenant installé en Ukraine. Les températures sont déjà négatives et devraient tomber en dessous de -20°C. Les attaques contre l'infrastructure énergétique ukrainienne, notamment les centrales électriques et les centrales de chauffage, ont privé des millions de personnes de chauffage, d'électricité et d'eau, ajoutant une autre dimension dangereuse à la crise humanitaire provoquée par la guerre.

Les attaques contre les infrastructures civiles privent la population de soins de santé et les enfants d'éducation. Aujourd'hui, en Ukraine, la capacité de survie des civils est menacée. Face aux températures glaciales et aux destructions, les personnes les plus exposées sont celles qui étaient déjà vulnérables, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les millions de déplacés, ce qui tient en grande partie au manque de services essentiels.

Le droit international humanitaire est très clair : les biens indispensables à la survie de la population civile doivent être protégés. Il convient de veiller constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil au cours de toutes les opérations militaires.

Les violences fondées sur le genre visant les femmes et les filles restent très répandues et, entendons-nous bien, le nombre de cas signalés reste bien inférieur à la réalité.

Notre travail consiste à sauver des vies et à préserver la dignité. La communauté humanitaire est fidèle à son engagement de rester sur place pour remplir sa mission. Près de 690 partenaires humanitaires, dont la majorité sont des organisations locales de première ligne, continuent de fournir une aide et une protection vitales à 13,5 millions de personnes en Ukraine ; ce déluge de statistiques est absolument terrifiant, mais je ne m'en excuse pas. Les partenaires humanitaires continuent à œuvrer sans relâche dans cette course contre la montre pour venir en aide aux civils. Au cours des derniers mois, en prévision de l'hiver, les acteurs humanitaires ont fourni différents types d'assistance hivernale directe à plus de 630 000 civils, et 400 groupes électrogènes ont été distribués auprès de points critiques.

Depuis octobre, les attaques répétées contre l'infrastructure énergétique ukrainienne ont généré des besoins supplémentaires dans l'ensemble du pays, qui

viennent s'ajouter à ceux engendrés par la guerre et les exacerbent. L'ampleur de la destruction des infrastructures électriques et de chauffage impose à la communauté internationale de renforcer son appui au Gouvernement ukrainien, au-delà de ce que les acteurs humanitaires sont en mesure de fournir. De fait, des discussions en ce sens sont en cours à Kyïv et ailleurs.

Ces dernières semaines, de nouvelles zones sont devenues accessibles dans les régions de l'est et du sud, ce qui a permis aux travailleurs humanitaires de venir en aide à de toutes nouvelles communautés. Nous nous en félicitons. Nos équipes se mobilisent, et des convois interinstitutions circulent pour apporter une aide dans les zones où l'Ukraine a récemment repris le contrôle. À Kherson, par exemple, les convois ont livré de l'eau potable, qui faisait cruellement défaut, à des milliers de civils, ainsi que des fournitures médicales permettant de prendre en charge 100 000 personnes pendant trois mois et une aide à la santé reproductive des femmes et des filles. Une aide alimentaire a également été fournie à Kherson pour subvenir aux besoins de près de 100 000 civils.

Les acteurs humanitaires œuvrant en faveur de la lutte contre la violence fondée sur le genre, en particulier les organisations locales de femmes, cherchent également à renforcer la fourniture de services de base aux populations concernées. Un réseau intégré de structures et de prestataires propose des services spécifiques aux femmes, filles, garçons et hommes rescapés de violences fondées sur le genre. Ces efforts et activités, qui ont commencé dès le début de la guerre, se poursuivent.

Il est très difficile de se le représenter, mais 765 000 enfants ont reçu un soutien psychosocial pour pouvoir faire face aux effets de la guerre et du déplacement. Des équipes mobiles opèrent dans les centres pour personnes déplacées où elles recensent, enregistrent et examinent les enfants ayant besoin de protection et leur apportent un soutien direct.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'appui sans précédent que les États Membres et autres donateurs ont apporté à l'appel éclair pour l'Ukraine. Grâce à cette générosité, nous avons reçu à ce jour 3,1 milliards de dollars, sur les 4,3 milliards demandés pour cette année. Jusqu'ici, nous avons versé près d'un milliard de dollars en transferts en espèces à des fins humanitaires à environ 4,3 millions de personnes. Le transfert en espèces en tant que mode de livraison a atteint son rythme de croisière dans le cas des événements tragiques en Ukraine. Naturellement, il faut faire davantage pour continuer de combler le déficit de financement. Nous allons bientôt publier des plans pour 2023.

Même s'il y a eu des améliorations en ce qui concerne l'accès humanitaire, comme je l'ai dit, les obstacles à surmonter pour atteindre les zones de Donetsk, Louhansk, Kherson et Zaporijia demeurent le problème le plus important. Les discussions se poursuivent entre l'ONU et les parties pour faciliter un accès sans entrave à ces zones. Il est essentiel de faire passer les convois pour livrer les articles de secours. Comme nous en avons déjà discuté dans cette salle, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires est présent à Moscou, et je continue personnellement de discuter de cet accès avec des interlocuteurs clefs à Moscou, à Kyïv et dans le cadre de réunions ailleurs.

Aujourd'hui, sur les 13,5 millions de personnes qui ont reçu une assistance depuis février, 1 million se trouvent dans des zones qui échappent au contrôle du Gouvernement ukrainien. On a pu parvenir jusqu'à elles grâce aux partenaires humanitaires encore présents dans les zones de Donetsk et de Louhansk, dans lesquelles les opérations humanitaires ont commencé en 2014 suite à l'invasion. Nous continuons d'apporter notre soutien dans ces régions par l'intermédiaire de ces partenaires locaux, et il y a encore du personnel international dans ces zones, mais notre intervention n'est ni régulière ni suffisante. En vertu du droit international humanitaire, toutes les parties doivent autoriser et faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils dans le besoin et garantir au personnel humanitaire la liberté de circulation nécessaire à l'exécution de ses activités.

Dans les zones dont le Gouvernement ukrainien a récemment repris le contrôle, la présence de mines terrestres et de restes explosifs de guerre est une préoccupation majeure, tant pour les communautés que pour les humanitaires à leur service, car elle retarde et empêche le rétablissement des services essentiels, notamment l'électricité. Les États doivent renforcer leur soutien aux activités de déminage, afin d'éviter que les mines terrestres ne fassent de nouvelles victimes. Cela permettra de garantir un accès plus rapide et plus efficace aux moyens de subsistance et aux services essentiels. Les personnes ayant des informations sur les mines et les munitions explosives utilisées ou abandonnées doivent les communiquer le plus vite possible.

La semaine dernière, à Genève, j'ai présenté *l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2023*, qui est notre évaluation annuelle des besoins humanitaires mondiaux pour l'année prochaine et de la manière d'y répondre. Au début de l'année 2022, 274 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire. Pour 2023, cette estimation est passée à 339 millions. Cela représente une augmentation d'environ 24 %.

soit 65 millions de personnes supplémentaires qui frappent à nos portes. C'est une personne sur 23 sur la planète. Comme nous l'avons déclaré, c'est l'équivalent de la population du troisième pays le plus peuplé au monde. C'est un appel record et il sera difficile d'obtenir le financement nécessaire. Mais c'est aussi un rappel brutal de la rapidité avec laquelle les besoins humanitaires augmentent. C'est particulièrement vrai pour l'Ukraine.

Je terminerai mon propos avec la situation en Ukraine, et les besoins urgents que nous constatons à l'approche de l'hiver, à la lumière des dommages causés aux infrastructures et de la possibilité de nouveaux déplacements, mais je dois replacer cette situation dans le contexte plus large d'un monde devenu fou, dans lequel une personne sur 23 a besoin d'une aide humanitaire. C'est une réalité inimaginable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths pour son exposé et tous les organismes des Nations Unies pour les opérations qu'ils conduisent dans des conditions très difficiles en Ukraine.

La Russie poursuit son agression et elle utilise désormais l'hiver comme une arme de guerre. La France condamne avec la plus grande fermeté la poursuite des attaques massives de la Russie contre l'ensemble du territoire ukrainien. Elles ont de nouveau coûté, hier, la vie à de nombreux civils et endommagé des infrastructures essentielles. La France exprime ses condoléances aux familles et aux proches des victimes. Ce ciblage systématique, alors que les températures sont désormais négatives, traduit une volonté claire de la Russie de faire souffrir le peuple ukrainien et de le priver d'eau, de chauffage et d'électricité dans l'espoir de miner sa résistance.

Le coût de la guerre pour les enfants est terrible. Plus de 500 infrastructures médicales ont été attaquées ou détruites selon l'Organisation mondiale de la Santé. Aujourd'hui, 3,3 millions d'enfants ont besoin d'assistance humanitaire en Ukraine ; selon l'UNICEF, deux tiers des enfants ukrainiens ont été déplacés depuis le 24 février ; 2 500 écoles ont été détruites ou endommagées ; et 5 millions d'enfants sont déscolarisés. La France salue le travail de l'UNICEF et de l'UNESCO pour permettre à ces enfants déplacés d'avoir un accès à l'éducation, y compris à distance.

La France condamne toutes les attaques délibérées contre les écoles et les hôpitaux. Ces actes sont des crimes graves punis par le droit international et font partie des graves violations établies par les résolutions du Conseil. Nous comptons sur le mécanisme de suivi et de communication des Nations Unies pour documenter ces violations et attribuer les responsabilités. Ceux qui tuent des enfants et attaquent des écoles en violation du droit international humanitaire ont toute leur place sur la liste d'infamie du rapport annuel du Secrétaire général (voir S/2022/493, annexe I). Dans ce contexte, la France continuera d'apporter son plein soutien à la justice ukrainienne et aux juridictions internationales, à commencer par la Cour pénale internationale.

Nous appelons une nouvelle fois la Russie à respecter l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice le 16 mars dernier, à mettre un terme à cette guerre injustifiable et dévastatrice et à retirer ses troupes du territoire ukrainien dans ses frontières reconnues au plan international.

La France salue les efforts du Secrétaire général, des organismes des Nations Unies et du Comité international de la Croix-Rouge, qui ont permis d'évacuer plusieurs centaines de civils et de blessés des zones assiégées. Il est indispensable que ces évacuations se poursuivent, en laissant le choix aux évacués de leur destination. Le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme n'est pas négociable. L'accès humanitaire doit être garanti.

C'est l'Ukraine qui se tient du côté de la paix dans ce conflit. Alors que le Président ukrainien présentait aux membres du Groupe des Vingt son plan de paix en 10 points, la Russie répondait par des frappes massives sur les villes d'Ukraine. C'est la Russie qui fait obstacle à toute paix, en s'enfermant dans une escalade consistant à essayer de briser la résistance du peuple ukrainien. Nous saluons l'effort du Président Zelenskyy pour ouvrir un chemin de paix.

La France se tient prête à aider à bâtir une paix juste et durable. Nous restons pleinement mobilisés en soutien à l'Ukraine et au peuple ukrainien. Face à l'urgence et alors que l'hiver s'installe, la France coorganise avec l'Ukraine une conférence internationale de soutien à la société civile ukrainienne le 13 décembre prochain à Paris. L'objectif de la conférence est de mobiliser et coordonner l'aide pour aider la population ukrainienne à survivre à l'hiver, avec un accent particulier sur cinq domaines : l'énergie, l'eau, les infrastructures alimentaires et de santé et les réseaux de transport.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé.

Le Mexique note avec une profonde préoccupation que la baisse des températures ajoute une nouvelle dimension à la crise humanitaire en Ukraine, comme on pouvait s'y attendre. Malheureusement, les besoins vont continuer d'augmenter à mesure que le conflit se poursuivra et que l'hiver avancera.

Cette situation est également la conséquence d'attaques intenses contre le réseau des infrastructures électriques en Ukraine, qui ont déjà privé 10 millions de personnes d'électricité et un grand nombre d'autres personnes de chauffage. Les efforts pour réparer les dégâts sont jusqu'à présent insuffisants.

Comme nous l'avons entendu, le secteur de la santé fait partie des plus gravement touchés par la perturbation de l'approvisionnement en électricité. Soixante-dix pour cent des attaques contre les infrastructures de santé commises dans le monde au cours des derniers mois se sont produites en Ukraine. On signale que des hôpitaux et des centres médicaux opèrent dans des conditions d'hygiène très limitées en raison du manque d'eau et des coupures d'électricité. Ces installations peuvent difficilement fonctionner sans ces fournitures de base.

En outre, la destruction à grande échelle d'infrastructures de base crée de nombreux obstacles à la production et à l'acquisition de matériel médical et de médicaments. À cela, il faut ajouter que les professionnels de santé sont également obligés d'abandonner leurs postes, et même leurs foyers, dans le contexte du grave problème des déplacements internes, qui est exacerbé par la crise énergétique. Tout ceci fait que la population civile, qui est la principale victime du conflit, éprouve de plus en plus de difficultés à accéder aux services de santé, et ce au moment où elle en a le plus besoin.

Nous demandons de nouveau qu'il soit d'urgence mis fin de ces attaques et que l'on redouble d'efforts pour remettre en état le réseau électrique afin de garantir la fourniture des services prioritaires. Il est par ailleurs particulièrement important de garantir l'approvisionnement en électricité des centrales nucléaires de Zaporijia et d'Ukraine du sud afin de prévenir un accident nucléaire.

Comme nous l'avons déjà souligné, les dispositions du droit international humanitaire sont sans équivoque. Elles exigent la protection des civils et des biens de caractère civil. Il importe de mettre fin à ces attaques et de limiter autant que possible les effets des hostilités sur la population civile.

Le conflit a sévèrement bouleversé la réalité de millions d'enfants ukrainiens. Outre les problèmes d'accès aux services de santé que je viens de mentionner, plus de 3,6 millions de mineurs sont touchés par la perturbation des services scolaires. De même, les enfants représentent près de 20 % des personnes déplacées, ce qui aggrave le risque qu'ils contractent des maladies ou deviennent victimes de violences ou de la traite, car ils sont séparés de leurs familles. Ce sont par ailleurs les enfants qui paient et continueront de payer le plus lourd tribut en termes de santé mentale. Comme nous l'avons entendu de la bouche du Secrétaire général adjoint Griffiths, 675 000 de ces enfants ont demandé et reçu une forme de soutien psychosocial. Ce soutien est le fruit de nombreux efforts. Cependant, il convient de souligner que l'on estime qu'au moins le double, soit 1,5 million d'enfants, risquent de souffrir de dépression, d'anxiété, de stress post-traumatique et d'autres maladies qui nécessiteront des traitements de santé mentale de longue durée. De ce fait, les services de soutien psychosocial doivent rester une composante fondamentale de la réponse humanitaire. C'est pourquoi nous continuerons donc d'insister sur ce point, et nous comptons sur l'appui des membres du Conseil.

Il est également fondamental que les enquêtes ouvertes pour garantir l'application du principe de responsabilité avancent. À cet égard, nous suivons avec attention les travaux que mène à cet égard la Cour pénale internationale, instance chargée d'accomplir ces tâches.

Hormis les efforts que déploie la communauté internationale pour venir en aide à la population civile et la solidarité qu'elle lui témoigne, nous devons réfléchir à de nouvelles voies de médiation pour que le dialogue et la diplomatie aient une plus grande marge de manœuvre. Ce fut le cas avec l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui est extrêmement importante sur le plan humanitaire, mais qui montre également qu'il est possible de construire des espaces en vue de parvenir à des accords à la table des négociations.

Nous réaffirmons que nous sommes résolus à œuvrer à la paix et à la stabilité en Ukraine, dans le plein respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de son indépendance politique.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour son exposé, et je salue la participation de l'Ukraine, de la Lettonie, de la Pologne, de l'Allemagne et de l'Union européenne à la présente séance.

Nous continuons de suivre l'évolution de la guerre en Ukraine, une guerre qui se poursuit et s'intensifie par l'ampleur des destructions. Tout ceci sans qu'à l'horizon se profile le moindre signe encourageant d'une volonté, ne serait-ce qu'infime, de faire taire les armes. La guerre en Ukraine est à l'évidence un facteur d'aggravation des besoins humanitaires mondiaux en croissance exponentielle. Le non-respect par les belligérants du droit international humanitaire, qui se traduit notamment par le recours ou la menace de recours à des armes de destruction massive, contribue à alourdir le passif de la guerre.

Les corollaires sont bien connus : de nombreuses personnes déplacées, en majorité des femmes et des enfants, dont les besoins les plus primaires ne sont plus remplis. Une commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme invoque la multiplication des menaces contre les droits et la vie des jeunes, amplifiées par les atteintes contre les infrastructures civiles, qui augmentent par conséquent les besoins humanitaires immédiats. Les femmes et les filles sont également exposées à des risques plus importants de violence sexuelle.

Alors que les températures continuent de baisser, de nombreuses familles en Ukraine sont privées d'électricité, de chauffage et d'eau potable. Ceci risque certainement de compliquer la situation des personnes vulnérables, tout en complexifiant les conditions de travail des humanitaires sur le terrain. En effet, à ce jour près, de 9,3 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire et de moyens de subsistance, et 14,5 millions de personnes sont en attente d'assistance sanitaire, selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Cette situation doit nous interpeller tous. Mon pays appelle les belligérants à respecter leurs engagements selon le droit international humanitaire. Nous appelons également les parties à s'abstenir d'utiliser des armes dont les effets indiscriminés infligent des souffrances supplémentaires aux civils.

Je voudrais souligner le danger particulier que constituent les mines terrestres et les restes de guerre non explosés pour les populations civiles sous la neige et me faire l'écho de l'appel lancé par le Comité international de la Croix-Rouge aux parties à « marquer et à nettoyer les zones contaminées dans les plus brefs délais possibles et à informer les civils des dangers ». Les parties doivent absolument s'assurer que ces restes de guerre non explosés n'entravent pas l'accès aux services essentiels et ne font pas courir des risques supplémentaires aux populations et aux travailleurs humanitaires.

Mon pays salue le renouvellement de l'initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. La conclusion de cet accord a envoyé un signal positif qui permet d'espérer que les parties peuvent bâtir sur ces sillons en vue de négocier l'arrêt des combats. Mon pays continuera de se tenir du côté de la recherche d'une solution et voudrait exhorter l'ensemble des parties à s'engager dans cet objectif afin de mettre fin au cycle de la souffrance, de la terreur et de la belligérance. Faire durer cette guerre ne servira qu'à allonger la liste déjà effroyable des dévastations, des pertes humaines, des vies brisées et des infrastructures détruites. Cela revient aussi et surtout à alimenter les blessures invisibles, les rancœurs et les animosités et, finalement, à éloigner encore plus les chances d'une cohabitation pacifique.

À cet égard, je voudrais exhorter les parties à s'abstenir de toute rhétorique radicale de nature à compliquer l'issue politique. Je réitère l'appel constant de mon pays au Conseil de sécurité pour garder ouverts les canaux diplomatiques, encourager les parties à se rencontrer et à ouvrir le dialogue pour examiner toutes les voies possibles pour mettre un terme au conflit. Nous restons attentifs aux différentes initiatives et offres de médiation tendant à encourager les parties à envisager la fin de la guerre, dans un objectif de paix durable et de cohabitation pacifique.

Devant le désarroi et le désespoir des populations déjà affaiblies par des mois de guerre, il n'est pas suffisant de multiplier des réunions qui prennent à témoin l'opinion internationale sans jamais offrir de véritable alternative à la guerre. Il est temps de négocier la fin de la guerre. Il est temps de ramener le Conseil au cœur de sa vocation, celle de travailler à la paix et à la sécurité dans le monde.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths d'avoir informé le Conseil de sécurité de l'évolution récente de la crise humanitaire en Ukraine, ce qui nous aide à mieux comprendre les conséquences du conflit, en particulier sur les segments vulnérables de la population ukrainienne.

Nous nous félicitons de la récente visite en Ukraine de la Commission internationale indépendante chargée de l'enquête. Le Brésil partage pleinement les vues exprimées par le commissaire Pablo de Greiff dans une déclaration faite vendredi sur la nécessité d'adopter une approche axée sur les victimes. De ce point de vue, rien n'est plus urgent que l'instauration d'un cessez-le-feu entre les parties, sans conditions préalables.

Nous prenons également note des déclarations faites par les dirigeants occidentaux la semaine dernière sur leur volonté d'entamer un dialogue avec la Russie pour mettre fin aux hostilités. Même si elles font référence à certaines conditions, elles constituent un signal positif fort. Ces déclarations doivent se traduire par la mise en place d'un mécanisme permettant de mener des négociations de manière pragmatique et objective. Le Brésil estime que le Conseil pourrait et doit servir de cadre pour engager ce dialogue et examiner les propositions présentées par les autres membres à cette fin.

Dans l'intervalle, notre priorité doit être d'assurer la protection de la population civile, en particulier des enfants, ainsi que le plein respect du droit international humanitaire. Les attaques dirigées contre des cibles civiles constituent des violations du droit international et du droit international humanitaire. La condamnation de ces attaques doit donc s'accompagner de mesures concrètes pour mettre fin aux souffrances des victimes et assurer une paix durable. Le Brésil est vivement préoccupé par le fait que les graves violations commises contre des enfants puissent rester impunies en Ukraine.

La fin du conflit dépend d'une solution politique qui donne des assurances que les destructions dont nous avons été témoins au cours des neuf derniers mois ne se reproduiront pas. Le moment est venu d'approfondir la réflexion sur le dispositif européen de sécurité régionale, en tenant compte des préoccupations de tous les États et de la nécessité de protéger leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé.

À l'heure actuelle, la crise en Ukraine se poursuit. La situation humanitaire se détériore, et ses retombées ne cessent de s'amplifier. Il n'y a pas de gagnant dans les conflits et les guerres, et les effusions de sang et les affrontements n'apportent que de la souffrance aux populations. Le règlement de la crise en Ukraine par des moyens politiques est dans l'intérêt des pays concernés et sert les intérêts communs de tous les pays du monde. La Chine appelle la communauté internationale à appuyer tous les efforts visant à trouver une solution pacifique à la crise ukrainienne, à intensifier les efforts de bons offices et de médiation et à encourager les parties concernées à reprendre les négociations dès que possible, en vue de parvenir à un cessez-le-feu et à une cessation des hostilités dans les meilleurs délais. Face à une crise globale et complexe comme celle qui sévit en Ukraine, nous devons adopter une approche axée sur les

personnes, donner la priorité à l'humanité et ne ménager aucun effort pour atténuer les retombées de la crise. À cet égard, je tiens à souligner les quatre points suivants.

Premièrement, nous devons réduire le coût humanitaire. Les parties au conflit doivent respecter strictement le droit international humanitaire, s'abstenir de lancer des attaques contre des civils et des infrastructures civiles, assurer le fonctionnement normal des services publics essentiels tels que l'énergie, les soins de santé et l'éducation et s'efforcer d'éliminer les risques pour la sécurité des installations et des matières nucléaires. La récente panne d'électricité généralisée en République de Moldova a suscité l'inquiétude. Les parties concernées doivent faire preuve de prudence et de retenue afin d'éviter que la guerre ne s'étende aux pays voisins de l'Ukraine. Elles doivent notamment éviter les malentendus et les erreurs d'appréciation, et prendre des précautions pour prévenir les risques d'affrontement entre les différents blocs.

Deuxièmement, il faut intensifier les efforts en matière d'aide humanitaire. La population ukrainienne est confrontée au double défi de la guerre et d'un hiver difficile, avec de graves pénuries d'eau, d'électricité et de chauffage, ce qui entraîne une augmentation considérable des besoins humanitaires. La communauté internationale et les organisations humanitaires doivent aider l'Ukraine à réparer au plus vite les infrastructures endommagées, lui procurer des fournitures d'hiver et des équipements de chauffage et répondre aux besoins fondamentaux des groupes vulnérables tels que les réfugiés et les personnes déplacées. Les enfants sont les plus vulnérables aux chocs et aux blessures dans les situations de conflit armé et doivent donc bénéficier d'une protection en priorité. La Chine demande que les besoins particuliers des enfants soient pleinement pris en compte dans les opérations humanitaires, qu'une aide ciblée leur soit apportée et que des efforts soient déployés pour prévenir et éliminer les violations à leur endroit.

Troisièmement, nous devons gérer les retombées du conflit. Les crises alimentaires et énergétiques mondiales actuelles ne sont pas des problèmes de production et de demande : ce sont des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement et à des perturbations dans la coopération internationale. La Chine s'oppose fermement à toutes les tentatives de politisation, d'instrumentalisation et de militarisation des questions alimentaires et énergétiques et appelle à la levée des sanctions unilatérales. Nous devons plutôt maintenir la dynamique de la reprise économique mondiale

et réduire les incidences de ces crises sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les pays en développement.

Nous nous félicitons du renouvellement et de la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous saluons le don d'engrais par la Russie aux pays en développement touchés par des pénuries alimentaires. Nous remercions l'ONU d'avoir coordonné ce travail.

Quatrièmement, en ce qui concerne le respect des droits des prisonniers de guerre, en vertu de la troisième Convention de Genève, ceux-ci ont droit à un traitement humain et à être protégés contre la torture, les mauvais traitements et autres atteintes. Les parties au conflit doivent respecter scrupuleusement le droit international applicable ainsi que les droits fondamentaux des prisonniers de guerre. La Chine se félicite des récents échanges réguliers de prisonniers entre la Russie et l'Ukraine et salue l'invitation adressée aux deux parties par les Émirats arabes unis à discuter de cette question ainsi que de l'exportation d'ammoniac. Nous espérons que ces contacts et échanges positifs contribueront au renforcement de la confiance mutuelle entre les deux camps et à jeter les bases d'une reprise progressive des négociations.

Je voudrais réaffirmer que s'agissant de la question de l'Ukraine, la Chine a toujours été du côté de la paix, du dialogue et de l'humanité. Nous continuerons à travailler avec tous les pays épris de paix pour plaider en faveur de la résolution des conflits par la négociation et du règlement des différends par le biais de consultations. Nous soutenons tous les efforts propices à une solution politique à la crise en Ukraine et à la restauration de la paix et de la stabilité en Europe.

M^{me} Carty (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Grifiths de son exposé d'aujourd'hui.

Jeudi dernier, l'Organisation des Nations Unies a publié *Global Humanitarian Overview 2023*, son aperçu de la situation humanitaire mondiale pour 2023, qui établit un nouveau record, avec 339 millions de personnes ayant besoin d'aide pour un coût de 51 milliards de dollars. Lorsque l'ONU a présenté son aperçu des besoins humanitaires l'année dernière, nous nous sommes demandé jusqu'à quel point la situation pouvait empirer. La guerre illégale de la Russie a malheureusement répondu à cette question. L'agression russe a provoqué une des pires crises de réfugiés et de déplacement de population depuis la Seconde Guerre mondiale. La faim, qui atteint déjà des niveaux extrêmes en raison de la maladie à

coronavirus (COVID-19), d'autres conflits et des changements climatiques, a augmenté cette année du fait des perturbations causées par la Russie aux systèmes alimentaires mondiaux.

La Russie a transformé les champs de blé vallonnés de l'Ukraine en champs de bataille et détruit intentionnellement les céréales que l'Ukraine fournissait autrefois au monde en développement. Aujourd'hui, alors que l'Ukraine se bat pour reconquérir son territoire souverain et défendre son peuple, le Président Poutine concentre sa colère et sa puissance de feu sur la population civile ukrainienne. Alors que les températures chutent, la Russie lance un barrage de missiles sur des installations électriques, poursuivant ainsi la destruction d'infrastructures critiques en Ukraine. Les conséquences sont effroyables et causent des souffrances inutiles. Les routes, les écoles et les établissements médicaux n'ont pas été épargnés. En raison des frappes répétées, les enfants ne peuvent pas aller à l'école, les médecins ne peuvent pas soigner les malades et les familles sont confrontées à un choix difficile, rester chez elles et y affronter le froid, ou rejoindre les millions d'autres qui sont déjà partis dans l'espoir de se mettre à l'abri des horreurs de la guerre. Nous rendons hommage au Gouvernement et au peuple ukrainiens pour leur formidable résilience et leur détermination face à cette agression sans merci, et nous saluons le travail accompli par la communauté humanitaire.

Au cours de ces 10 mois de guerre russe, l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont fourni une aide humanitaire fondée sur des principes dans des circonstances extraordinairement difficiles. Nous l'avons entendu en octobre, lorsque Denise Brown, Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine, a présenté un exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.9161) et décrit en détail et de façon frappante le coût humain de la guerre. Les travailleurs humanitaires ont montré qu'ils étaient prêts à rester sur place et à agir malgré les risques considérables en matière de sécurité, qui se sont trop souvent soldés par des pertes de vies humaines.

Il est à noter que, malgré tous les obstacles, les organismes d'aide en Ukraine sont parvenus à mettre en œuvre le plus grand programme d'assistance humanitaire en espèces de l'histoire, transférant plus d'un milliard de dollars à quelque 6 millions de personnes. Depuis le 24 février, les États-Unis ont fourni à eux seuls plus de 1,5 milliard de dollars d'assistance humanitaire pour venir en aide aux personnes déplacées, notamment les réfugiés et autres populations et

communautés vulnérables en Ukraine et dans la région. Mais nous savons que cela ne suffira pas. Nous saluons l'organisation, à l'initiative de la France, d'une conférence internationale sur la résilience de l'Ukraine, le 13 décembre. Les États-Unis sont également reconnaissants à l'ONU pour les efforts déployés afin de poursuivre l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui a permis d'acheminer, depuis des ports ukrainiens vers les marchés mondiaux, des denrées alimentaires dont on a désespérément besoin. Cela a contribué à une baisse des prix des produits alimentaires et permis de faire en sorte que le blé acheté par le Programme alimentaire mondial atteigne les personnes vulnérables au Yémen, en Éthiopie, en Afghanistan et en Somalie.

Le Président Zelenskyy a déclaré à l'Ambassadrice Thomas-Greenfield, lors de la récente visite de cette dernière en Ukraine, qu'il souhaitait une paix juste, fondée sur la Charte des Nations Unies et ses principes, dont la promotion et la défense sont les raisons d'être du Conseil. L'escalade des tirs de barrage du Président Poutine sur les infrastructures ukrainiennes prouve que les négociations ou les efforts diplomatiques sérieux ne l'intéressent pas réellement. Au lieu de cela, il essaie de briser la détermination de l'Ukraine à se battre, en bombardant et en espérant que la population civile, assaillie par le froid, se soumettra. Mais il ne réussira pas, car l'Ukraine lutte pour sa liberté et pour l'avenir de ses enfants. Et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'espoir perdure en Ukraine.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé qui n'incite guère à l'optimisme.

La guerre d'agression brutale menée par la Russie contre l'Ukraine, au mépris flagrant du droit international et de la Charte des Nations Unies, a et continuera d'avoir des conséquences humanitaires alarmantes. La guerre menée par la Russie a tué et mutilé des civils, notamment des enfants, et détruit des maisons, des hôpitaux et des écoles. La destruction cynique de l'infrastructure énergétique de l'Ukraine, y compris les frappes de missiles d'hier, cause déjà d'importantes souffrances et pourrait avoir d'autres conséquences catastrophiques à mesure que l'hiver s'installe. Les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées sont dans une situation de vulnérabilité particulière. Les attaques contre les écoles et autres établissements d'enseignement sont clairement contraires à la résolution 2601 (2021), sur la protection de l'éducation en temps de conflit, une résolution pour laquelle la Russie a voté et qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Ces attaques

constituent en outre des violations du droit international humanitaire. Elles doivent cesser. Les civils, notamment les enfants, doivent être protégés.

La guerre menée par la Russie a entraîné des déplacements massifs de population. Nous sommes préoccupés par les risques de violences sexuelles et fondées sur le genre ainsi que de traite des personnes, notamment pour les femmes et les enfants non accompagnés qui y sont particulièrement exposés. Des milliers d'enfants ukrainiens auraient été transférés en Russie à des fins d'adoption et de naturalisation par le biais de procédures simplifiées et accélérées, sans le consentement de leurs parents ou tuteurs légaux. Nous condamnons fermement ces pratiques inhumaines. Malgré cela, tout au long de la guerre, le peuple ukrainien a fait preuve d'une grande bravoure et d'une grande résilience. Nous rendons hommage aux communautés, aux intervenants locaux et aux organisations humanitaires qui continuent d'aider les personnes dans le besoin. Nous répétons notre appel à un accès humanitaire sûr, rapide et sans entrave à toutes les personnes nécessiteuses et soulignons l'importance de placer les besoins des enfants au centre de la réponse humanitaire.

De nombreux rapports font déjà état de violations généralisées du droit international humanitaire commises par les forces russes en Ukraine, dont beaucoup pourraient être constitutives de crimes de guerre. Les personnes responsables à tous les niveaux doivent répondre de leurs actes. Nous sommes extrêmement préoccupés par l'utilisation par la Fédération de Russie du groupe Wagner dans le cadre de sa guerre. Ses membres ont été accusés de nombreuses violations du droit international humanitaire, notamment des actes de torture, des viols et des pillages. Le groupe Wagner recruterait maintenant des criminels condamnés dans les prisons russes pour combattre en Ukraine. Nous sommes inquiets des risques importants que des soldats avec de tels antécédents représentent pour la population civile.

Au paragraphe 313 de son rapport annuel sur les enfants et les conflits armés (S/2022/493), le Secrétaire général indique clairement que l'Ukraine sera ajoutée comme situation préoccupante, avec effet immédiat, au rapport de l'année prochaine. Nous saluons les efforts menés par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés auprès de toutes les parties au conflit. Les questions de protection de l'enfance doivent être traitées de toute urgence, notamment la prévention des violations contre les enfants, et nous appelons tous les acteurs concernés à soutenir et à faciliter le travail de la Représentante spéciale du Secrétaire général.

La guerre menée par la Russie aggrave également la crise alimentaire et énergétique mondiale. Elle a de très lourdes répercussions sur la vie et l'avenir d'enfants et de familles dans de nombreuses régions. Nous nous félicitons de la poursuite de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et des efforts déployés par le Secrétaire général pour fluidifier la disponibilité des denrées alimentaires et des engrais sur les marchés mondiaux. Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que l'Ukraine peut compter sur l'appui constant de la Norvège, et en saluant l'initiative de formule pour la paix du Président Zelenskyy. La Russie doit mettre fin à la guerre et retirer complètement, immédiatement et sans condition ses forces et son matériel militaire de l'Ukraine.

M^{me} Toroitich (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Martin Griffiths, de son exposé.

Nous demeurons préoccupés par la persistance des souffrances humanitaires en Ukraine. L'on estime que les attaques directes ont endommagé ou détruit 40 % des capacités de production d'électricité de l'Ukraine, un chiffre tout simplement choquant. Cela signifie que les infrastructures énergétiques du pays ne pourront pas répondre aux besoins des civils au cours de la prochaine saison hivernale, ce qui ne manquera pas d'accroître sévèrement leurs souffrances. Nous condamnons toutes les attaques contre les infrastructures civiles, en particulier les infrastructures hydrauliques et électriques. Nous notons également les attaques contre les immeubles d'habitation et les autres biens de caractère civil et nous les condamnons. Nos appels répétés à une cessation des hostilités et à l'ouverture d'un dialogue menant à un règlement obtenu par la médiation n'ont pas été entendus. Au contraire, les considérations stratégiques de tous les combattants et de leurs alliés laissent penser qu'ils restent réfractaires à toute négociation. Si cette situation persiste, nous devons alors insister pour que tous les acteurs acceptent qu'une exception humanitaire soit mise en place afin de réduire au minimum les dommages causés aux civils.

Nous nous félicitons que toutes les parties aient récemment accepté de reconduire l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous saluons également les efforts déployés par le Secrétaire général pour lever les obstacles à l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais, notamment en provenance de la Fédération de Russie. L'Initiative, dont la Turquie et de l'ONU sont les garants, est l'exemple le plus clair de

cette exception humanitaire. Les conséquences humanitaires de la guerre ne se limitent pas à l'Ukraine. Notre sécurité alimentaire en Afrique s'est détériorée, et la situation pourrait s'aggraver si les prix des engrais restent élevés en raison de la guerre. Le fait est que depuis le mois de mars, le transit et le transbordement d'engrais et de matières premières russes dans les ports via les pays voisins ont chuté de près de 90 %. De manière générale, l'approvisionnement des marchés mondiaux en engrais russes a fortement diminué, ce qui a entraîné une hausse des prix. Les conséquences se font sentir dans les foyers, car les agriculteurs répercutent sur leurs produits la hausse des coûts et produisent moins de nourriture.

Les problèmes vont s'amplifier à mesure que les réserves stratégiques de céréales de plusieurs pays riches s'épuiseront. Ces derniers devront probablement se réapprovisionner sur les marchés alimentaires l'année prochaine ou en 2024, à un moment où les agriculteurs africains auront peut-être encore du mal à se procurer des engrais. Dans un tel scénario, les prix des denrées alimentaires flamberont tellement qu'il en résultera une détresse humanitaire généralisée. Nous nous rappelons sans doute des violents soulèvements de 2011, qu'on attribue à juste titre aux prix élevés des denrées alimentaires. Des manifestations similaires pourraient avoir lieu dans les prochaines années, et avoir des conséquences semblables à la propagation du terrorisme qui a suivi les troubles politiques de 2011. En d'autres termes, une hausse des prix des engrais aggravant l'insécurité alimentaire et la pauvreté peut devenir une menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Par conséquent, nous exhortons le Secrétaire général, le Programme alimentaire mondial et les institutions connexes à établir un lien entre l'alimentation et la sécurité. Ce faisant, ils prendront conscience de la nécessité de redoubler d'efforts pour permettre la circulation sans entrave de phosphates, d'ammoniac et d'autres produits entrant dans la composition des engrais. Le plus clair indicateur du succès sera le retour aux niveaux de production d'avant la guerre.

S'agissant des chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires et en engrais, il faut aussi qu'il y ait une action plus visible pour combattre la peur du secteur bancaire et du secteur des assurances de se retrouver exposés à des sanctions. Les pays par lesquels ces biens sont acheminés doivent lever toutes les mesures de blocus officielles et officieuses au nom de leur responsabilité humanitaire. Bien entendu, la mesure la plus humanitaire qui puisse être prise serait de mettre fin à

l'attaque militaire contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Tant que la guerre persiste, elle peut facilement connaître une escalade menant à l'emploi d'armes de destruction massive. Il ne fait pas de doute qu'une telle escalade accroîtrait davantage la souffrance des Ukrainiens et de centaines de millions d'autres personnes dans le monde.

L'heure est venue pour un leadership responsable qui a soif de prévention et d'atténuation du risque d'escalade. Un tel leadership fera siennes les voies diplomatiques discrètes, voire secrètes. Il agira en partant du principe que la paix en Europe passe par une redéfinition de l'ordre de sécurité européen. Il connaîtra les limites de l'utilisation de moyens militaires pour reconstruire cet ordre, compte tenu des risques d'escalade. Il aura le courage politique de rechercher un résultat stratégique concret pour la sécurité et la stabilité. Compte tenu des faits observés depuis le mois de mars, le Conseil de sécurité ne fera qu'entériner les accords conclus et leur donner davantage de légitimité juridique. Dans l'attente de cette heureuse évolution, le Conseil doit porter une attention accrue à la situation humanitaire découlant de la guerre. Les rapports du Secrétariat doivent informer le Conseil des conséquences humanitaires de la guerre, non seulement en Ukraine mais dans le monde entier, sur la sécurité alimentaire et énergétique. Si les blocages se poursuivent, le Conseil doit alors adopter un projet de résolution appelant tous les pays à lever tous les obstacles à l'exportation et à l'expédition de produits alimentaires et d'engrais, car il s'agit d'un élément clef pour prévenir l'insécurité et les menaces à la paix internationale.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le thème de la séance d'aujourd'hui, tel que défini par ses parrains occidentaux, devait être la situation des enfants. Si l'on met de côté les histoires à dormir debout sur le sort des enfants ukrainiens et les insinuations concernant ce que la Russie leur ferait subir, le fait que nos collègues occidentaux s'intéressent à cette question est encourageant. Toutefois, pour pouvoir prétendre être objectifs, ces représentants doivent commencer par parler des causes profondes de la crise, à savoir les crimes commis de longue date par l'Ukraine contre les civils et les enfants du Donbass. Nous savons que l'Occident tente honteusement de dissimuler ces faits et que quiconque ose en parler dans les médias, risque sa carrière. Il est bien plus facile de se taire, car sinon, la fiction du caractère humaniste du régime de Kiev s'effondre. C'est clairement la raison pour laquelle la page concernant l'Allée des anges, le mémorial à Donetsk dédié aux enfants victimes de la guerre que Kiev mène

contre le Donbass depuis 2014, a récemment été supprimée de la version anglaise de Wikipédia. Pourquoi créer la confusion parmi les lecteurs occidentaux chez qui cela pourrait susciter des questions gênantes ?

En effet, pourquoi l'Occidental moyen voudrait-il savoir que les bombardements ukrainiens dans le Donbass ont tué plus de 250 enfants depuis 2014, dont près de 140 sont morts depuis le début de 2022 ? Malheureusement, de nouveaux noms, dont ceux d'enfants, continuent de s'ajouter à la liste des personnes tuées ou blessées à la suite des bombardements des Forces armées ukrainiennes. Et ce, parce qu'elles tirent presque sans interruption sur les villes et localités pacifiques du Donbass, même si nos collègues occidentaux préféreraient fermer honteusement les yeux sur ces faits.

Ils font également fi du fait que si les enfants du Donbass ont été les cibles des néonazis ukrainiens, depuis huit ans, leurs propres enfants sont devenus le public cible d'une propagande néonazie et russophobe répugnante. On trouve sur Internet de nombreux exemples d'enfants participant à des rassemblements néonazis et à des marches aux flambeaux, et suivant des formations dans des camps paramilitaires dans un esprit de russophobie et d'antisémitisme manifestes. Ainsi, une génération entière d'enfants et d'adolescents ukrainiens a grandi avec une mentalité pervertie et la conviction qu'ils doivent tuer toute personne liée à la Russie. Les photos que l'on peut voir sur les réseaux sociaux de lettres adressées à l'équivalent russe du père Noël lui demandant des cadeaux, écrites par deux garçons, l'un de Donetsk et l'autre d'Ukraine, donnent un exemple éloquent de ce phénomène. L'enfant de Donetsk, qui est né et a vécu toute sa vie au milieu des bombardements, ne demande qu'une chose : la fin des bombardements. Le garçon ukrainien demande une mitrailleuse pour pouvoir tuer des Russes et mettre le feu au Kremlin. Nous savons tous que les mots des enfants reflètent les valeurs et la mentalité de toute une société. Je vous laisse tirer vos propres conclusions.

Sur la question du respect des droits des enfants en Ukraine, nous ne pouvons pas ne pas mentionner l'activité du tristement célèbre site Web Mirotvorets (Architectes de la paix), où les nationalistes publient des informations personnelles sur les personnes, qu'ils considèrent comme des ennemis de l'Ukraine. Ces personnes sont de ce fait exposées à des risques de persécution, de harcèlement et même d'annihilation physique, comme ce fut le cas de la journaliste russe Darya Dugina. Des militants russes ont révélé que

des informations personnelles concernant 327 enfants avaient été publiées sur ce site Web criminel. Dès que nous en avons pris connaissance, en juillet, nous avons immédiatement informé le Secrétaire général et la Directrice générale de l'UNICEF. Nous avons maintenant une question : qu'a fait l'UNICEF depuis qu'il a reçu notre demande et quel est son point de vue sur la publication de données personnelles de mineurs sur Internet ? Y a-t-il eu une réaction des autorités ukrainiennes à ce sujet ?

Lors du débat de l'Assemblée générale consacré à la crise ukrainienne, il est apparu clairement qu'une importante majorité d'États Membres souhaitaient voir une solution diplomatique à la situation en Ukraine. Nous prenons ce message très au sérieux et affirmons notre volonté de prendre part à des négociations en vue d'éliminer les motifs qui nous ont contraints à lancer l'opération militaire spéciale en Ukraine. Cet argument est compris par presque tous les États, à l'exception de l'Occident collectif et du régime de Kiev. Malgré les réalités militaires évidentes sur le terrain, ils poursuivent une logique différente, qui veut que l'action militaire doit conduire à la défaite de la Russie. C'est pourquoi nous assistons actuellement à la poursuite de la guerre de l'Occident contre la Russie, jusqu'au dernier Ukrainien. La situation ne nous laisse pas d'autre choix que de continuer à œuvrer pour atteindre les objectifs de l'opération militaire spéciale par des moyens militaires, et c'est tout le peuple ukrainien qui en souffre, car il est utilisé par l'Occident et le régime ukrainien criminel comme chair à canon.

L'issue de la réunion du Conseil de l'OTAN à Bucarest les 29 et 30 novembre a mis en évidence le fait que l'Occident n'est pas intéressé par une solution politique et diplomatique à la crise ukrainienne. En augmentant ses livraisons d'armes à Kiev, l'Occident atteste de sa volonté non seulement d'aggraver la situation en Ukraine, mais aussi de déstabiliser l'ensemble de l'Europe. Il apparaît déjà clairement que l'approvisionnement incontrôlé en armes dont bénéficie le régime de Kiev est en train de devenir un problème mondial, même s'il n'a pas d'impact décisif sur le terrain. Il est de plus en plus évident que les armes occidentales destinées à l'Ukraine tombent toujours plus fréquemment entre les mains de divers groupes armés et terroristes non seulement en Europe, mais aussi au Moyen-Orient et en Afrique. Le Président du Nigéria, Muhammadu Buhari, a déclaré que le conflit en Ukraine était devenu une importante source d'armes pour les terroristes du bassin du lac Tchad. Des groupes criminels transnationaux sont impliqués dans la

contrebande et le blanchiment d'argent, et des fonctionnaires des États qui envoient des armes sont clairement mêlés à leurs combines criminelles. Cela fait peser une menace réelle sur la paix et la sécurité internationales, et mérite que le Conseil y prête attention. C'est pourquoi nous demandons à la présidence indienne d'organiser, le vendredi 9 décembre, une séance du Conseil de sécurité consacrée exclusivement à ce sujet.

Selon une étrange logique, les pays occidentaux promettent de continuer à fournir des armes à l'Ukraine – et je cite – aussi longtemps qu'il le faudra, tout en affirmant qu'ils le font dans l'intérêt de la paix. L'Union européenne, par exemple, finance ses approvisionnements par l'intermédiaire de la Facilité européenne pour la paix, apparemment afin de tromper ses propres contribuables. Cependant, Kiev a sa propre réponse à la question de savoir pourquoi ils ont besoin d'autant d'armes. Oleksiy Danilov, Secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine, a récemment déclaré ouvertement que son pays avait besoin d'armes parce que les Russes – je cite – doivent être détruits pour qu'ils cessent d'exister en tant que pays. Selon M. Danilov, s'asseoir à la table des négociations avec Moscou est indigne du peuple ukrainien.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer pourquoi nous devons répondre à ce discours haineux de Kiev. Nous contrerons ses actes d'hostilité, notamment en effectuant des frappes sur les infrastructures utilisées pour l'approvisionnement militaire, la logistique et les communications des formations militaires ukrainiennes. En d'autres termes, nous allons affaiblir les capacités militaires du régime de Zelenskyy. Lesdites installations sont mises hors service par des frappes de haute précision. Les infrastructures civiles des villes ukrainiennes ne subiraient aucun dommage si les systèmes de défense aérienne ukrainiens n'étaient pas déployés dans des zones résidentielles. Malgré une réalité évidente, on rend aussi la Russie coupable des conséquences de la chute de missiles de défense antiaérienne ukrainiens, que certains essaient de faire passer pour des attaques russes contre des infrastructures civiles. Les missiles antiaériens ukrainiens qui ont atterri en Pologne et, hier encore, en République de Moldova montrent clairement le danger que représentent les armes utilisées par les Forces armées ukrainiennes non seulement pour leurs propres concitoyens mais aussi pour les populations des pays voisins.

À ce propos, je tiens à préciser que ce n'est pas nous qui avons avancé la vérité selon laquelle les infrastructures d'énergie et de transport font partie du

potentiel militaire d'un État. Les pays occidentaux qui accusent aujourd'hui la Russie de porter délibérément préjudice aux civils semblent avoir oublié qu'ils ont eux-mêmes bombardé des villes paisibles en Yougoslavie lors de la séparation forcée du Kosovo dans les années 1990. Voici un commentaire très parlant fait par M. Jamie Shea, alors porte-parole de l'OTAN, lors d'une conférence de presse le 25 mai 1999. Je vais citer *in extenso* la question posée et la réponse du représentant officiel de l'Alliance. La question était :

« [S]i vous dites que l'armée [yougoslave] dispose de nombreux générateurs de secours, pourquoi priver 70 % du pays non seulement d'électricité, mais aussi d'approvisionnement en eau... alors que vous dites que vous [l'OTAN] ne visez que des cibles militaires ? »

Il avait répondu :

« Oui, j'ai bien peur que l'électricité alimente aussi les systèmes de commandement et de contrôle. Si le Président Milošević veut vraiment que toute sa population ait accès à l'eau et à l'électricité, il n'a qu'à accepter les cinq conditions de l'OTAN et nous mettrons fin à cette campagne. Mais tant qu'il ne le fera pas, nous continuerons d'attaquer les cibles [qui] fournissent de l'électricité à ses forces armées. Si cela a des conséquences pour les civils, c'est à lui [Milošević] d'y faire face. »

C'est ainsi que l'OTAN a formulé sa position il y a une vingtaine d'années sur l'importance des frappes sur les infrastructures civiles en termes de capacités de défense d'un État. Mais les normes appliquées en Ukraine aujourd'hui sont très différentes de celles utilisées en Serbie dans les années 1990.

En brisant le pilier militaire du régime de Kiev, nous tenons compte du fait que ses politiques et ses actions les plus récentes ne laissent aucun doute sur sa nature criminelle et haineuse. Outre la poursuite du nettoyage du champ politique sous les yeux de nos collègues occidentaux et avec leur consentement tacite, les dirigeants ukrainiens s'attellent maintenant à la lutte contre les dissidents sur le front religieux. La décision ridicule tendant à rendre impossible aux organisations religieuses affiliées à des centres d'influence de la Fédération de Russie d'opérer en Ukraine revient en substance à interdire la liberté de religion, un droit fondamental dans un État démocratique, ce que les autorités de Kiev veulent si désespérément donner l'impression d'être. La Laure de Kiev-Pechersk, un lieu saint pour les chrétiens orthodoxes

ukrainiens et russes, a récemment été fouillée par le service de sécurité de l'Ukraine, qui était à la recherche d'une prétendue cellule du « monde russe ». La prochaine étape sera l'interdiction de prier en russe. Sur les médias sociaux, certaines églises ukrainiennes publient déjà des annonces selon lesquelles si une personne prie en russe, sa prière ne sera pas exaucée et le chagrin et les maladies s'abatront sur elle. Cela montre parfaitement que l'Ukraine d'aujourd'hui est tombée bien bas.

Au cours des huit dernières années, nos collègues occidentaux ont élevé un monstre antirusse en Ukraine, en fermant les yeux sur ses crimes odieux contre ses propres citoyens, sur les massacres de civils dans le Donbass, sur la glorification des criminels nazis et de leurs complices et sur la persécution de la population russophone dans son propre pays. On a tout pardonné à Kiev, en s'attendant à ce qu'un jour, rempli de haine, il se rebelle contre la Russie et devienne un instrument dans la lutte géopolitique des États-Unis et de leurs alliés de l'OTAN contre la Russie. C'est ce qui explique leurs critiques virulentes contre notre pays, car nous contrarions leurs plans agressifs. Ces critiques ne nous surprennent pas et ne nous arrêteront pas. Tous les objectifs de l'opération militaire spéciale seront atteints d'une manière ou d'une autre. S'ils ne sont pas atteints par des moyens pacifiques, en transformant l'Ukraine en un État normal, qui respecte le principe de bon voisinage et qui ne représente aucune menace pour la Russie, ces objectifs seront atteints par des moyens militaires. En raison des actes inconsidérés des dirigeants ukrainiens, vassaux de l'Occident, la responsabilité des souffrances de la population civile en Ukraine incombe entièrement au régime de Zelenskyy et à ses soutiens occidentaux, qui ont entrepris de vaincre la Russie sur le champ de bataille. C'est leur choix, pas le nôtre. Jusqu'à ce qu'ils en prennent conscience, nous défendrons nos intérêts par tous les moyens qui sont à notre disposition.

Je tiens à dire que je n'ai pas l'intention d'écouter les déclarations acrimonieuses du représentant du régime de Kiev, qui, une fois de plus, l'avant-dernier vendredi, a publié un tweet remarquablement « diplomatique » sur cette question. Pour celles et ceux d'entre vous qui ne connaissent pas ses commentaires pleins de créativité, je vous recommande vivement de lire ses tweets. Comme nous l'avons déjà dit, c'est une preuve du « haut niveau » de la diplomatie ukrainienne.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé sans complaisance sur la situation humanitaire en Ukraine, ainsi que dans le monde entier.

L'Ukraine a connu les premières chutes de neige de la saison en novembre, quelques jours seulement après le lancement par la Russie de nouvelles attaques contre les infrastructures énergétiques, qui ont provoqué des pannes de courant généralisées à travers le pays. Aujourd'hui, en ce début décembre, ces attaques se poursuivent alors que l'hiver froid et rigoureux que nous redoutions commence à s'installer. En conséquence, la crise humanitaire causée par la guerre en Russie prend de nouvelles dimensions. Cette année, au lieu d'annoncer le début d'une saison de paix et de réjouissance, l'hiver met en péril la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants dans toute l'Ukraine. Des millions de civils sont contraints d'endurer des températures en chute libre, sans pouvoir accéder aux produits de première nécessité que sont le chauffage, la nourriture ou encore l'éclairage.

L'Irlande condamne avec la plus grande fermeté les attaques menées par la Fédération de Russie contre des infrastructures civiles critiques en Ukraine. Nous rappelons une fois de plus les principes fondamentaux du droit international humanitaire, qui doivent être respectés ; parmi ceux-ci figurent l'interdiction des attaques aveugles et disproportionnées et l'obligation de prendre toutes les précautions possibles dans le cadre d'une attaque. La Russie nous dit souvent – et nous l'avons encore entendu ici aujourd'hui – que ces attaques visent des cibles militaires ou des infrastructures d'appui à l'armée ukrainienne, mais les images de personnes qui vivent dans l'obscurité, qui font la file pour recevoir de la nourriture afin de pouvoir survivre et qui se serrent les unes contre les autres pour rester au chaud témoignent d'une tout autre réalité.

L'Irlande regrette que l'insécurité et les obstacles imposés par la Russie continuent de restreindre l'accès humanitaire le long des lignes de front et dans les zones qui ne sont pas contrôlées par l'Ukraine. Ces agissements sont tout simplement inhumains et inacceptables. L'ampleur des dégâts ou des destructions subis par d'autres infrastructures civiles, notamment les habitations, les hôpitaux et les écoles, crée de nouveaux défis pour cet hiver et pourrait bien provoquer une nouvelle vague de déplacements. L'Irlande est vivement préoccupée par les rapports du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés selon lesquels cette guerre injustifiée a entraîné le déplacement de 6,9 millions de personnes à l'intérieur de l'Ukraine et fait plus de 7,8 millions de réfugiés. Il ne s'agit pas là de simples statistiques – la vie de chacune de ces personnes a été bouleversée. Il s'agit d'enfants, de personnes âgées, d'infirmités et de personnes handicapées, des personnes vulnérables qui

sont dans une situation qui échappe à leur contrôle, qui cherchent un abri et la sécurité.

Ainsi que nous l'avons constaté dans le cadre de nos travaux au sein du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, ce sont les enfants qui souffrent le plus en période de guerre, avec souvent des conséquences qui bouleversent leur existence. La guerre prive des millions d'enfants ukrainiens de leur enfance et de leur avenir. Ceux-ci sont contraints de quitter leur foyer et leur communauté, leurs établissements scolaires sont détruits par des missiles russes et ils sont privés de leur droit à l'éducation. Cette situation aura de lourdes conséquences, non seulement sur leur développement, mais aussi sur la société dans son ensemble. Les répercussions de la guerre dépassent largement les frontières de l'Ukraine et ne se limiteront pas à la génération actuelle d'enfants ukrainiens.

Une nouvelle vague de déplacements ne ferait qu'aviver les préoccupations relatives à la protection des femmes et des enfants, qui, comme nous le savons, sont particulièrement exposés à la traite et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, ainsi que l'a souligné le Secrétaire général adjoint Griffiths. Comme la Représentante spéciale Pramila Patten l'a déjà indiqué au Conseil, la violence sexuelle liée aux conflits, y compris les viols massifs et les viols d'enfants, est une constante de la guerre. Cependant, le viol n'est pas une conséquence inévitable de la guerre ; c'est un acte qui peut constituer un crime de guerre et qui inflige à ses victimes et leurs communautés des séquelles et des traumatismes à vie.

L'Irlande souscrit pleinement aux appels lancés par la Représentante spéciale Patten pour que des enquêtes rapides et rigoureuses soient menées pour garantir l'application du principe de responsabilité en tant que pilier central de la dissuasion, de la prévention et de la non-répétition. Comme elle l'a déjà indiqué au Conseil, si on ne reconnaît pas ces crimes et si on ne mène pas des enquêtes à leur sujet, il est certain que les violations se poursuivront sans relâche.

Je conclurai, comme je le fais toujours lors de nos échanges sur l'Ukraine, en demandant à la Russie de mettre fin à sa guerre insensée. La Russie est la seule partie responsable de la guerre, de la terreur, du conflit et de la faim qui frappent le peuple ukrainien depuis son invasion illégale en février. Je m'adresse dès lors directement à la Russie quand je dis qu'il n'est jamais trop tard pour le dialogue et la diplomatie. L'Irlande appelle une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement les hostilités, à retirer ses forces et à s'engager à régler toutes les questions en suspens, pacifiquement et conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé sur la situation en Ukraine, qui donne à réfléchir.

Ces dernières semaines, la communauté humanitaire s'est principalement attachée à faire face aux conséquences de l'hiver en Ukraine. À mesure que le froid s'installe, nous constatons que les acteurs humanitaires se montrent à la hauteur de la situation en apportant leur assistance aux personnes qui en ont le plus besoin. Comme nous l'avons à nouveau entendu aujourd'hui, la situation reste critique, en particulier dans les zones qui ont été ou sont toujours le théâtre de violents combats et de bombardements. Dans des localités comme Mykolayiv et Kherson, le manque d'électricité, d'eau courante et de chauffage, ainsi que la pénurie de nourriture et de médicaments, exercent une pression considérable sur les interventions humanitaires. Nous saluons les efforts déployés non seulement par l'Organisation des Nations Unies et d'autres grandes organisations humanitaires, mais aussi par les premiers intervenants et les organisations communautaires à l'échelle locale, qui ont mis en place des mesures innovantes pour répondre à des besoins sans cesse croissants, que ce soit en distribuant des groupes électrogènes, en installant des stations de chauffage et des bornes de recharge mobiles ou en réparant d'urgence les réseaux électriques et les systèmes d'eau endommagés.

L'hiver s'accompagne également de dangers nouveaux et imprévus. Les mines terrestres et les munitions non explosées ne sont plus visibles à cause de la neige et de la glace. Nous sommes vivement préoccupés par les informations selon lesquelles l'absence de chauffage pousse la population, y compris les enfants, à ramasser du bois de chauffage dans des forêts jonchées d'explosifs dissimulés. La dernière fois que le Conseil s'est réuni pour débattre de la situation des enfants en Ukraine, c'était au début de l'année scolaire, en septembre (voir S/PV.9126). Outre le fait que l'éducation est importante en soi et qu'il importe d'éviter qu'il n'y ait une génération perdue d'élèves privés de toute perspective, la scolarisation est une source majeure de stabilité et de liens entre pairs dont les enfants ont désespérément besoin pour faire face au profond traumatisme causé par la guerre. Depuis septembre, on estime qu'environ 2,6 millions d'enfants en Ukraine suivent un enseignement en ligne en raison des répercussions de la guerre sur l'éducation, mais même cet accès à distance à l'éducation est perturbé par des pannes et des coupures de courant d'urgence attribuables aux effets du conflit sur

les infrastructures énergétiques. Nous demandons de nouveau que toutes les mesures nécessaires soient prises pour empêcher que les infrastructures civiles soient prises pour cible et pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'éducation en toute sécurité.

Les enfants doivent être protégés contre les pires conséquences des conflits armés. Cependant, les incidences de la guerre sur les enfants ukrainiens vont au-delà de la menace immédiate qui pèse sur leur sécurité physique. Les répercussions psychosociales du conflit sont susceptibles de créer des problèmes à long terme dont les effets se feront sentir sur une génération entière d'enfants. Lorsque les familles sont séparées et obligées de se déplacer ou de se réfugier dans des abris souterrains, leurs activités quotidiennes sont gravement perturbées et la santé mentale des enfants en pâtit. Nous saluons celles et ceux qui travaillent sur le terrain, notamment les organisations communautaires qui se sont mobilisées pour apporter un soutien psychosocial aux enfants touchés par la guerre.

Nous pouvons et devons faire davantage pour protéger les enfants d'Ukraine. Dans le même temps, il est essentiel de veiller à ce que les enfants ailleurs dans le monde ne souffrent pas des conséquences de la crise alimentaire mondiale aggravée par cette guerre. Nous nous sommes réjouis de la publication du dernier indice mondial des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui fait état d'une légère baisse des prix alimentaires mondiaux, attribuable en partie à la prorogation de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Pourtant, les prix des denrées alimentaires atteignent toujours des niveaux record, et ce sont les pays les plus pauvres qui sont les premiers touchés. Les régions dans lesquelles les engrais ne sont pas disponibles risquent de faire face à de maigres récoltes qui pourraient compromettre les progrès, aussi limités soient-ils, réalisés dans la réduction des prix des denrées alimentaires.

À cet égard, nous nous félicitons du don de 260 000 tonnes métriques d'engrais russes et de l'annonce du premier chargement à destination du Malawi. Nous espérons que d'autres envois auront lieu dans les mois à venir et que des efforts supplémentaires seront déployés pour améliorer l'approvisionnement en engrais. Dans le même temps, nous soulignons une nouvelle fois la nécessité de veiller à ce que les livraisons de céréales facilitées par les accords d'Istanbul de juillet parviennent aux populations qui en ont le plus besoin.

Dans ce contexte, nous nous félicitons également de l'arrivée toute récente de blé ukrainien à destination de l'Éthiopie. Nous devons toutes et tous participer aux efforts collectifs visant à garantir que les enfants ne souffrent pas de la faim, que ce soit en Ukraine ou dans d'autres régions du monde.

Une fois encore, nous insistons sur la nécessité d'une désescalade et d'une solution diplomatique à cette crise. Pour sa part, le Conseil doit promouvoir le dialogue et favoriser l'instauration d'un climat propice à la cessation des hostilités, en vue de mettre un terme aux combats. Les Émirats arabes unis demeurent disposés à user de leurs bons offices et à contribuer aux efforts déployés pour atteindre ces objectifs.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Grifiths de son exposé.

Le Conseil de sécurité est à nouveau réuni en raison de la crise humanitaire provoquée par les bombardements militaires incessants sur les zones peuplées de civils en Ukraine, et ce, peu de temps après la précédente séance consacrée à cette question. Malgré les nombreux appels du Conseil en faveur de la protection des civils, la guerre en Ukraine se poursuit, avec des effets dévastateurs sur les civils et les infrastructures civiles essentielles à la survie et aux moyens de subsistance de la population. La population ukrainienne ordinaire continue de subir des attaques, en violation flagrante des principes fondamentaux du droit international humanitaire.

Nous restons vivement préoccupés par les hostilités militaires observées sur diverses lignes de front, en particulier par la nouvelle vague d'attaques de missiles qui a débuté hier et qui aurait coûté la vie à plusieurs civils. Nous nous inquiétons de ce que ces attaques surviennent à une période critique marquée par la chute des températures, alors que de nombreux foyers n'ont déjà plus accès au chauffage ou à l'eau, ce qui aggrave encore la situation humanitaire de la population.

Nous sommes particulièrement attristés par le sort des enfants ukrainiens, qui ont vu leur enfance bouleversée par la guerre. Il est non seulement malheureux, mais aussi inacceptable que des enfants, où qu'ils soient, aient à souffrir du fléau des conflits armés. Des milliers d'enfants ukrainiens ont été tués, mutilés ou déplacés dans des milieux inconnus du fait de la guerre. La persistance de la violence, les perturbations de l'éducation et, dans certains cas, les violations et les

atteintes sexuelles représentent une menace constante pour le bien-être physique et psychologique de ces enfants. Nous condamnons fermement toutes les formes de violations des droits de l'enfant et appuyons résolument les enquêtes menées sur de tels cas afin de lutter contre l'impunité pour les violations commises contre les enfants en Ukraine. Nous nous félicitons de l'aide humanitaire différenciée qui devrait nous permettre de répondre aux besoins spécifiques des enfants, en particulier à leurs besoins psychosociaux, sanitaires et nutritionnels.

Nous demandons instamment l'appui de la communauté internationale pour rétablir les infrastructures ukrainiennes d'approvisionnement en énergie et en eau qui ont été endommagées ou détruites, et espérons que la conférence internationale annoncée par le Gouvernement français, qui se tiendra à Paris le 13 décembre, permettra de mobiliser les ressources nécessaires afin de compléter les efforts des organismes humanitaires des Nations Unies et de renforcer encore la résilience de l'Ukraine.

Il importe d'intensifier l'aide humanitaire, notamment le soutien à la préparation pour l'hiver. Toutefois, comme nous l'avons indiqué dans de précédentes déclarations au Conseil, ces mesures sont insuffisantes pour atténuer l'intégralité des conséquences de la guerre. La guerre doit prendre fin, et elle doit prendre fin dès maintenant pour éviter que la situation humanitaire ne se détériore davantage.

Au moment de la création de l'Organisation des Nations Unies, les dirigeants du monde entier, après avoir été témoins des ravages causés par les deux précédentes guerres mondiales sur notre humanité commune, se sont engagés à préserver les générations futures du fléau de la guerre. Si une troisième guerre mondiale a pu être évitée, la guerre en Ukraine a été lourde de conséquences à l'échelle mondiale. C'est nous qui sommes aujourd'hui investis de la responsabilité de promouvoir la paix et la sécurité internationales, et c'est donc à nous qu'il incombe d'intensifier les efforts pour mettre fin à la guerre contre l'Ukraine et, plus généralement, à toutes les situations de conflit dans le monde.

Nous estimons que la guerre en Ukraine a coûté cher au monde entier et constitue une dépense que nous ne pouvons plus nous permettre. C'est pourquoi nous devons poursuivre nos efforts pour amener les parties à la table des négociations afin de jeter les bases d'un processus politique et d'un règlement pacifique du conflit par les voies du dialogue et de la diplomatie.

Nous accueillons favorablement les rapports faisant état des progrès réalisés en vue de la reprise des exportations d'ammoniac via les ports de la mer Noire. L'exportation sans entrave de céréales ukrainiennes et d'engrais russes est essentielle, respectivement, pour éviter un rebond de la hausse des prix alimentaires mondiaux et pour prévenir une pénurie alimentaire dans les mois à venir.

Nous appelons une nouvelle fois à la cessation des hostilités et demandons à la Fédération de Russie de mettre fin à son agression contre l'Ukraine. Le retrait immédiat et sans condition des forces russes des territoires ukrainiens internationalement reconnus offrirait une occasion ô combien nécessaire de mener des consultations diplomatiques en vue d'un règlement pacifique et global du conflit qui oppose les deux pays.

Nous renouvelons en outre notre appel aux parties belligérantes pour qu'elles prennent les mesures nécessaires afin de protéger les civils et d'éviter les attaques ciblées contre les infrastructures énergétiques et autres infrastructures critiques de l'Ukraine. Il demeure par ailleurs nécessaire de répondre aux préoccupations en matière de sûreté nucléaire.

Pour terminer, je réaffirme l'attachement sans faille du Ghana à la souveraineté, à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Nous exprimons une fois de plus notre solidarité avec le peuple ukrainien en ces temps difficiles et réaffirmons notre soutien à tous les efforts internationaux déployés pour rétablir la paix en Ukraine.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé. Nous saluons le travail monumental et l'immense dévouement du Bureau de la coordination des affaires humanitaires à l'égard de l'Ukraine et de son peuple, et nous mesurons combien il est difficile de devoir exposer au Conseil de sécurité les misères sans fin causées par la guerre.

La journée d'hier a marqué le vingt-huitième anniversaire du Mémorandum de Budapest concernant les garanties de sécurité, un accord historique en vertu duquel l'Ukraine renonçait à son arsenal nucléaire, en échange de quoi la Fédération de Russie s'engageait à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Aucune fête, aucun défilé n'a eu lieu à Kyïv ou à Moscou. La seule « célébration » est venue du tout dernier barrage de missiles meurtriers, le cinquième du genre contre l'Ukraine, en provenance de l'est, de son voisin et agresseur, la Russie, qui poursuit ses efforts pour paralyser l'infrastructure énergétique de l'Ukraine.

Il ne s'agissait là que d'une énième tentative de plonger l'Ukraine dans l'obscurité et le froid, de punir des civils innocents, de perturber l'approvisionnement en électricité et en eau sous des températures glaciales en utilisant l'hiver comme une arme. On nous dit que la Russie ne prend pas pour cible les civils. En vérité, les seuls civils à ne pas être attaqués sont les 17 000 civils qui ont déjà été tués.

Depuis février, le Kremlin a maintes fois affirmé que tout se déroulait comme prévu dans le cadre de son opération spéciale, qui est désormais entrée dans son dixième mois. Toutefois, nous n'avons jamais eu la chance de connaître la nature exacte du plan, car celui-ci n'a pas cessé de changer. S'agissait-il d'une incursion de trois jours en Ukraine afin de prendre Kyïv et de renverser le Gouvernement ? Cela a échoué. Le but était-il de rayer l'Ukraine de la carte du monde ? Il a pris l'eau avant même d'avoir commencé. S'agissait-il de briser le moral d'une nation entière et de la forcer à se soumettre ? C'est tout le contraire qui s'est produit.

Le fait est que, malgré les crimes abjects et les atteintes généralisées aux droits humains, malgré la poursuite des attaques barbares contre les infrastructures civiles et les efforts incessants visant à faire entrer la guerre dans chaque foyer ukrainien, l'agression a échoué à briser l'Ukraine, et ce, de manière spectaculaire. Cela n'a fait que stimuler la résistance de l'Ukraine et son identité nationale. En outre, le discours fallacieux sur l'Ukraine ne parvient pas à empoisonner l'aspiration internationale à la vérité et à la paix. Il y a quelques semaines à peine, dans la résolution ES-11/4 de l'Assemblée générale, 143 États Membres ont opposé un non retentissant à l'annexion de territoires par la force et un non définitif à un monde régi selon les règles du Kremlin (voir A/ES-11/PV.14).

D'après les informations qui nous arrivent, la situation des enfants est particulièrement inquiétante. Près de 6 millions d'entre eux sont touchés depuis le début de la guerre. Beaucoup ne peuvent pas aller à l'école car les bâtiments ont été endommagés ou démolis, et les coupures de courant perturbent les cours en ligne. Quelque 3,4 millions ont besoin de services de protection de l'enfance et, comme le Secrétaire général adjoint Griffiths l'a indiqué, 700 000 souffrent de blessures et de traumatismes psychologiques. Pour eux, les cicatrices sont profondes et durables. Pour eux, la guerre signifie la perte de leur éducation, de leurs soins de santé et d'un endroit où ils puissent grandir sainement. Inutile de rappeler au Conseil que les civils

continuent de payer un lourd tribut à cette guerre. Je reprends une fois de plus les mots de M. Griffiths, qui a tout dit en une phrase : cette guerre insensée entraîne mort, destruction et déplacement. C'est ce que les civils endurent là-bas. Nous saluons les efforts déployés par le système des Nations Unies et les partenaires humanitaires pour apporter une aide critique et faire œuvre de protection dans tout le pays.

La destruction ou l'endommagement délibéré de biens de caractère civil, tels que des écoles, des hôpitaux et des infrastructures énergétiques et d'approvisionnement en eau, est une violation du droit international humanitaire. Dans sa résolution 2573 (2021), adoptée pas plus tard que l'an dernier, le Conseil condamne fermement les attaques, dans les situations de conflits armés, qui sont dirigées contre des civils et contre d'autres personnes protégées, qui ont pour conséquence de priver la population civile des biens indispensables à sa survie. L'énergie, l'eau et le chauffage sont de fait indispensables à la survie, d'autant plus en période hivernale. Ceux qui autorisent pareilles violations flagrantes en Ukraine n'agissent pas seulement en contravention de leurs engagements et obligations ; ils commettent des crimes. Les preuves s'accumulent aussi pour établir que les forces russes commettent des crimes de guerre, des attaques aveugles, des actes de torture et des faits de violence sexuelle et fondée sur le genre contre la population civile, y compris les personnes incarcérées. Ces crimes sont documentés et doivent donner lieu à des enquêtes pour que leurs auteurs en répondent. Nous n'avons pas pu empêcher cette guerre, au moins nous devons nous assurer que les coupables rendent des comptes.

Il est clair que la cause de cette souffrance qui perdure, notamment sa dimension humanitaire, ses effets sur l'insécurité alimentaire et ses répercussions mondiales, réside dans la guerre menée par choix contre l'Ukraine. Nous savons comment la guerre a débuté. Nous ne savons pas comment ni quand elle finira. En revanche, nous savons que la seule façon d'arrêter cette folie consiste dans le retrait immédiat et sans condition de l'ensemble des forces et du matériel militaires de tout le territoire ukrainien, le respect des frontières internationalement reconnues du pays et le recours à la diplomatie. Oui, nous avons besoin de dialogue, mais dans la liberté, non sous la contrainte. En attendant, l'Ukraine a besoin de notre appui et peut compter dessus, car défendre l'Ukraine, c'est défendre tout ce en quoi nous croyons.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni)
(*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général

adjoint Griffiths de son exposé. Comme il l'a dit, cette guerre n'est que mort, destruction et déplacement.

Il s'agit de la troisième fois en autant de semaines que nous débattons des attaques barbares de la Russie contre des civils dans toute l'Ukraine. À chaque fois, l'ONU insiste sur les conséquences humanitaires dévastatrices des frappes systématiques contre les infrastructures critiques et centres civils de l'Ukraine. Cela pourrait déboucher sur une situation catastrophique pour le courageux peuple ukrainien et pour les 690 organisations qui s'efforcent de répondre aux besoins humanitaires à l'entame d'un hiver où des gens se retrouvent sans eau, sans électricité, voire sans abri.

Nous savons ce que la Russie essaie de faire. Elle essaie de semer la terreur et la souffrance au sein de la population civile, dans une guerre d'assujettissement. C'est barbare, illégal et affreusement cruel. Les statistiques que l'ONU nous a communiquées aujourd'hui sont choquantes. Plus de 17 000 civils ont déjà été tués en Ukraine dans la guerre insensée de la Russie. Il s'agit d'un nombre épouvantable de vies innocentes perdues, et on nous a parlé aujourd'hui en particulier de l'incidence que la guerre de la Russie produit sur les enfants d'Ukraine. On nous a parlé des millions de personnes forcées de fuir de chez elles, nécessitant une aide humanitaire, et des centaines qui ont péri, ont été blessées ou sont portées disparues ; de l'endommagement ou de la destruction de plus de 500 écoles, et du fait que les classes qui restent sont interrompues par les sirènes d'alerte aérienne et les coupures de courant ; des informations faisant état de milliers d'enfants emmenés de force en Russie ; des allégations crédibles d'actes de violence sexuelle commis par les forces russes contre des enfants. Le traumatisme infligé par la Russie durera des générations.

La réaction du Conseil de sécurité et plus généralement des Membres de l'ONU est cohérente. C'est un appel à la fin du conflit et en faveur de la paix. Il y a deux semaines (voir S/PV.9202), le Président Zelenskyy nous a demandé une fois de plus d'aider à faire cesser la souffrance du peuple ukrainien et s'est dit prêt à négocier une paix fondée sur les principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Malheureusement, la Russie ne veut rien entendre. Sa réaction consiste dans une succession sans fin de frappes de longue portée et de tentatives, même si elles sont déjouées, de s'emparer de telle ou telle partie du territoire ukrainien. Il est temps pour elle de mettre un terme à cette guerre, de se retirer de l'ensemble du territoire ukrainien et d'ouvrir le dialogue et des négociations sur la base du droit international et de la Charte.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Inde.

Tout d'abord, je remercie M. Martin Griffiths de son exposé sur la situation en Ukraine en ce qui concerne la protection des civils et le sort des enfants.

L'Inde reste préoccupée par la situation en Ukraine. Le conflit fait des morts et inflige d'innombrables souffrances à la population, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, sachant que des millions d'individus se retrouvent sans domicile et sont contraints de trouver refuge dans les pays voisins. Les attaques signalées contre des civils et des infrastructures civiles ces dernières semaines sont profondément inquiétantes, et nous exprimons à nouveau notre grave préoccupation à cet égard.

Les enfants représentent un tiers de l'humanité, et le tiers le plus important, puisqu'ils sont notre avenir. Ils sont également le tiers le plus vulnérable à la souffrance, en particulier dans les situations de conflit armé, ce qui fait qu'ils ont besoin de plus de protection et de soins. Il est indiscutable que le conflit en Ukraine porte sérieusement préjudice aux 7,5 millions d'enfants du pays. Bien que la protection des droits de l'enfant, notamment l'accès à l'éducation, incombe d'abord aux gouvernements nationaux, la communauté internationale a l'obligation de faire tout son possible pour porter secours aux enfants touchés par les conflits. L'Inde est signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant et salue les efforts déployés, en particulier par l'UNICEF, pour atténuer la souffrance des enfants. Nous appuyons également les efforts du Fonds pour intensifier ses opérations.

Comme le Conseil le sait, depuis le début du conflit en Ukraine, l'Inde appelle systématiquement à la cessation immédiate des hostilités et à la fin de la violence. Nous exhortons les deux camps à revenir à la diplomatie et au dialogue et exprimons notre soutien à toutes les initiatives diplomatiques visant la fin du conflit. Nous estimons qu'aucune solution ne vaut le prix de vies innocentes. Le Premier Ministre de notre pays s'est entretenu avec les Présidents ukrainien et russe à de nombreuses reprises et a réaffirmé la position de l'Inde. L'Inde est prête à appuyer tous les efforts en faveur de la désescalade.

Je tiens également à souligner que les répercussions du conflit en Ukraine ne se limitent pas à l'Europe. Le conflit exacerbe les inquiétudes concernant la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, en engrais et en carburant, en particulier dans les pays en

développement. Nous devons tous mesurer pleinement combien il importe que ces produits cruciaux soient accessibles, et ce, de manière équitable et abordable, pour le monde du Sud. Le marché libre ne doit pas devenir un prétexte pour perpétuer les inégalités et favoriser la discrimination. L'Inde continuera d'aborder le conflit en Ukraine en faisant primer l'humain. Pour notre part, nous fournissons une aide humanitaire à l'Ukraine et un appui économique à plusieurs de nos voisins du Sud aux prises avec des difficultés économiques. Pour aider les pays à faible revenu à lutter contre la hausse des prix et les pénuries alimentaires, l'Inde a déjà exporté plus de 1,8 million de tonnes de blé à destination de pays dans le besoin, notamment l'Afghanistan, le Myanmar, le Soudan et le Yémen. Nous espérons que la communauté internationale continuera de donner suite à l'appel à l'aide humanitaire. L'Inde a jusqu'à présent procédé à 12 envois d'aide humanitaire à destination de l'Ukraine ; à la demande du Gouvernement ukrainien, elle apporte également un appui financier destiné à la reconstruction d'un établissement d'enseignement. Nous sommes prêts à en faire plus.

N'oublions pas que cette situation touche également les étudiants étrangers, y compris des étudiants indiens. L'Inde a facilité le rapatriement en toute sécurité de 22 500 ressortissants indiens, dont la plupart étudiaient dans diverses universités ukrainiennes. Tandis que nous réfléchissons à des solutions pour limiter autant que possible les conséquences de cette situation sur la formation de nos étudiants, nous remercions le Gouvernement ukrainien des aménagements accordés aux étudiants en médecine pour l'année universitaire en cours.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que l'ordre mondial repose sur le respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international et sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends acte de ce qu'il reste de la délégation du régime terroriste de Moscou, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée des forces armées ukrainiennes, je rends hommage aux soldats ukrainiens, héroïques et invincibles, qui se battent pour leur patrie et leurs familles, pour chacun d'entre nous et

pour un avenir libre. L'agresseur sera vaincu, la dictature tombera et les criminels de guerre répondront de leurs actes. Aujourd'hui, pour la énième fois, les représentants de la Fédération de Russie profitent d'une séance pour tenter de convaincre le Conseil de sécurité que leur pays est disposé à la paix. Et leur hypocrisie a une fois de plus été mise en évidence par les agissements du pays sur le terrain.

Hier, l'Ukraine a subi une nouvelle vague de terreur à coups de missiles russes. Plus de 70 missiles ont été tirés depuis des avions et des navires dans l'objectif de frapper des infrastructures critiques dans toute l'Ukraine. Les forces armées ukrainiennes ont pu intercepter près de 60 de ces missiles. Nous savons gré aux nations responsables du monde entier qui contribuent à renforcer la défense aérienne de l'Ukraine, et ainsi à sauver la vie de civils innocents. Compte tenu des informations selon lesquelles des fragments de missiles ont été découverts en République de Moldova à la suite de la frappe russe d'hier, nous réaffirons que les missiles russes représentent une redoutable menace terroriste, non seulement pour l'Ukraine mais aussi pour les pays voisins. La seule façon d'éviter un effet de contagion est de continuer à soutenir l'Ukraine en renforçant encore ses capacités de défense aérienne et antimissile.

À cet égard, nous nous félicitons également que nos alliés soient prêts à assurer une assistance immédiate aux Ukrainiens pour répondre à leurs besoins les plus urgents et renforcer la résilience de la population civile au lendemain des attaques terroristes perpétrées par la Russie contre leurs infrastructures. La conférence internationale de solidarité avec le peuple ukrainien organisée par la France et l'Ukraine, qui se tiendra à Paris le 13 décembre, illustre parfaitement ces efforts. Nous encourageons les États Membres de l'ONU et les hauts responsables du Secrétariat à prendre part à cet événement.

Le fait que Moscou a décidé de s'attaquer à l'infrastructure civile ukrainienne et à sa population à la date anniversaire du Mémorandum de Budapest en dit long. Le 5 décembre 1994, à Budapest, le Kremlin a donné des garanties de sécurité à l'Ukraine, s'engageant notamment à respecter l'indépendance, la souveraineté et les frontières existantes de l'Ukraine et à « ne jamais permettre que [ses] armes soient utilisées contre l'Ukraine ».

La Russie démontre tous les jours, ou presque, que ses garanties ne valent rien, qu'il s'agisse de celles faites par Moscou autrefois, de celles dont elle parle

aujourd'hui ou de celles qu'elle pourrait offrir à l'avenir. De fait, le Kremlin semble parfois adopter une position adéquate, comme l'a fait par le passé l'ancien Président Eltsine. Dans sa lettre à l'ancien Président Clinton datée du 2 novembre 1994, Eltsine se disait alors prêt à prendre une décision concernant la signature d'un document sur les garanties de sécurité. Il s'y disait également convaincu que les signatures des dirigeants devraient consacrer un document historique qui répondrait à toutes les préoccupations de l'Ukraine, pays frère.

Or, le fait est que la transformation post-soviétique de la Russie n'a pas été sous-tendue par la dissolution du communisme ou le démantèlement de son modèle de gouvernance autoritaire, ce qui a conduit au poutinisme plutôt qu'à la démocratie. Il convient cette fois de tirer les enseignements de l'histoire pour éviter que les tragédies passées ne se répètent. Après la défaite militaire de la Russie, qui est imminente, la dépoutinisation et la dénucléarisation de ce pays seront indispensables. En marquant l'anniversaire du Mémorandum de Budapest par une frappe balistique sur l'Ukraine, le Kremlin a définitivement prouvé que rien ne justifie, moralement ou juridiquement, qu'il soit en possession d'armes nucléaires. Par conséquent, tandis que les forces armées ukrainiennes continuent de faire le nécessaire pour vaincre militairement la Russie, la communauté internationale doit commencer à envisager les modalités des accords post-Poutine avec Moscou, qui devront inclure un nouveau mémorandum de Budapest signé par Moscou en lien avec sa dénucléarisation. Reste à savoir combien de temps après sa défaite militaire, et qui pourra signer ce document au nom de ce territoire dont le centre administratif est à Moscou. Un tel accord nécessitera des interlocuteurs crédibles, et ni Poutine ni aucun de ses acolytes ne peuvent être considérés comme dignes de confiance.

L'Ukraine doit retrouver la paix, et l'Ukraine la désire plus que tout autre pays. C'est notre territoire qui a été envahi, notre peuple qui est décimé, nos maisons qui sont détruites et pillées par l'armée russe. Je demande au Conseil de garder cela à l'esprit chaque fois que Moscou tentera de se déguiser en agneau et de nous persuader que ce n'est pas l'agresseur mais la victime qui résiste aux efforts de paix. L'Ukraine résiste en effet, mais évidemment pas à la paix ; nous résistons aux tentatives de Moscou de nous rayer de la carte. Nous résistons également à la stratégie russe qui consiste à gagner du temps sous le couvert d'efforts de paix pour reconstituer son arsenal militaire, construire des bastions dans les territoires occupés et se préparer à une nouvelle attaque, que ce soit dans deux, cinq ou sept ans.

Le représentant de Poutine à la présente séance parle de paix. Mais dans le même temps, ses maîtres à Moscou affirment que la Russie ne quittera pas le territoire de l'Ukraine. En somme, ce que le Kremlin considère comme la paix reposerait sur des violations de la Charte des Nations Unies.

De plus, au sens de Moscou, rétablir la paix signifie que tous les Ukrainiens vivant dans les territoires occupés seraient exposés au danger, sans protection contre les enlèvements, les détentions, la torture, les pillages ou les meurtres assimilables à des exécutions. Dans tous les territoires ukrainiens encore contrôlés par les Russes, les autorités d'occupation considèrent tout résident local comme un ennemi potentiel. C'est pourquoi, en se retirant, les troupes russes laissent derrière elles des charniers et des salles de torture. C'était le cas à Kyïv et dans les régions septentrionales en avril, dans la région de Kharkiv en septembre et à Kherson le mois dernier. À la fin du mois de novembre, les forces de l'ordre ukrainiennes ont exhumé un charnier dans le village libéré de Pravdyne, dans la région de Kherson. Selon des témoignages recueillis en avril, les occupants ont tué sept personnes, dont une adolescente, dans une maison, qu'ils ont ensuite fait exploser. Les résidents locaux n'ont pas eu le droit d'enterrer leurs dépouilles pendant longtemps. C'est un autre épisode de la guerre d'agression russe. Sept autres vies humaines ôtées sans raison.

Il y a quelques jours, un examen ADN a confirmé que l'un des corps retrouvés dans le charnier d'Izioum, dans la région de Kharkiv, était celui d'un célèbre écrivain ukrainien pour enfants, Volodymyr Vakulenko. Son village, situé près d'Izioum, a été occupé au tout début de l'invasion et il y est resté à cause de son fils, qui souffre de troubles du spectre autistique, selon le diagnostic établi. En tant que civil pacifique, sa seule culpabilité aux yeux des Russes était d'appartenir à la littérature ukrainienne. Et cette raison leur a suffi pour arrêter Volodymyr Vakulenko à la fin du mois de mars et le tuer. Le fils adolescent de l'écrivain ukrainien vivra avec le souvenir que son père a été un héros. Il lira les livres de son père, qui lui mettront du baume au cœur. Je voudrais poser la question suivante aux diplomates russes présents dans cette salle, ou à ce qu'il en reste : quel héritage laisseront-ils à leurs enfants : des tas de mensonges et des tentatives honteuses d'étouffer des crimes de guerre et un génocide ? Il est pénible et atroce d'être séparé de ses enfants.

Nous restons préoccupés par les pratiques odieuses de séparation des familles et de déportation

massive d'enfants des territoires occupés d'Ukraine vers la Russie. Les autorités ukrainiennes ont établi que, à ce jour, 12 340 enfants avaient été déportés en Russie ou dans des territoires ukrainiens temporairement occupés par la Russie. Jusqu'à présent, seuls 119 enfants déportés ont été rendus à leurs proches en Ukraine. Nous demandons instamment à Moscou de mettre un terme à cette pratique illégale et de fournir immédiatement aux organismes des Nations Unies et aux organisations internationales concernées des informations complètes sur les enfants ukrainiens enlevés ou déportés sur son territoire, y compris ceux qui ont ensuite été adoptés ou transférés dans des familles d'accueil. Nous prions les autorités des Nations Unies, ainsi que la communauté internationale, à ne pas rester silencieuses face à ces crimes et à exiger de la Russie qu'elle autorise l'accès à ces enfants et facilite leur retour en toute sécurité, ainsi que le regroupement familial, dans l'intérêt supérieur des enfants et conformément au droit international.

En novembre, nous avons présenté au Conseil de sécurité un plan relatif à la formule pour la paix proposée par le Président Zelenskyy (voir S/PV.9202). La formule comprend 10 étapes qui nous conduiraient tous à une paix durable et viable. Je rappelle aux membres du Conseil qu'au nombre de ces étapes, il y a la sûreté radiologique et nucléaire, la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, la libération de tous les prisonniers et déportés, le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, le retrait des troupes russes, la justice, la prévention de l'écocide et de l'escalade et la confirmation juridique de la fin de la guerre. Je remercie les membres du Conseil de sécurité qui ont souligné la viabilité de ce plan. Nous invitons les États Membres à montrer la voie et à concourir à la réalisation de l'un des 10 points du plan. Il est temps de commencer sa mise en œuvre.

J'ai écouté attentivement la déclaration de la représentante du Kenya, notamment sur la question de la sécurité alimentaire. Je tiens à le dire haut et fort : la seule cause profonde de ce problème, c'est la guerre russe contre l'Ukraine ; et dès que la guerre aura cessé, 99 % des questions soulevées par la représentante seront résolues. Un autre fait nouveau important que je voudrais dès lors aborder est que la semaine dernière a marqué le début de la mise en œuvre de l'initiative « Grain from Ukraine ». À ce jour, plus de 30 pays et l'Union européenne ont annoncé leur contribution financière au programme humanitaire « Grain from Ukraine », lancé par le Président Zelenskyy. Les annonces de contributions s'élèvent déjà à près de 190 millions de dollars.

Dans le cadre de ce programme, le 4 décembre, le premier navire a livré 25 000 tonnes de blé ukrainien à l'Éthiopie via le port de Doraleh à Djibouti. Hier, un autre navire chargé de 30 000 tonnes de blé pour l'Éthiopie a pris la mer. Deux autres navires sont en cours de chargement au port maritime de Tchornomorsk ; ils doivent livrer 60 000 tonnes de blé à la Somalie et au Soudan. Dans le cadre de cette importante initiative humanitaire, notre État va envoyer au total plus de 60 navires chargés de blé pour l'Éthiopie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Somalie, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Yémen et d'autres pays. Comme je l'ai dit, plus de 30 pays et organisations internationales appuient déjà le programme « Grain from Ukraine ». Ce programme est important pour deux raisons. Premièrement, il sape la propagande russe dans les pays du Sud, parce qu'il leur permet de constater que la Russie est un problème et que l'Ukraine est un sauveur. Deuxièmement, il soutient l'agriculture et les agriculteurs ukrainiens pendant les épreuves dues à la guerre. Nous continuons de travailler à l'élargissement du groupe de pays qui soutiennent ce programme humanitaire et à l'augmentation de la portée des contributions financières qui lui sont destinées.

Nous ne nous faisons aucune illusion quant à la volonté de la Russie de faire la paix. Pour l'instant, c'est une société militarisée et soumise à un lavage de cerveau, dirigée par des criminels de guerre, et nourrie de haine. Tant qu'elle aura des ressources, elle continuera d'attaquer l'Ukraine, l'architecture de sécurité mondiale et l'ordre international fondé sur la Charte des Nations Unies. Moscou doit être privée de sa capacité de fabriquer des missiles, de financer des activités militaires en Ukraine et d'agiter la menace nucléaire à la face du monde. Nous encourageons les nations responsables et éprises de paix à continuer de rechercher les occasions pertinentes de priver Moscou des recettes tirées des combustibles fossiles qu'elle utilise pour financer la guerre. À cet égard, la décision de plafonner le prix du pétrole russe est un premier pas dans la bonne direction, même si la limite supérieure nécessite de nouveaux ajustements. Il est totalement inutile de supplier Moscou de faire la paix ou de faire appel à son bon sens. La seule option est de forcer Moscou à faire la paix. C'est le seul langage qu'elle comprend et auquel elle répond. Dès que cette stratégie sera appliquée par tous, une paix durable, ainsi qu'un respect renouvelé pour les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, seront à portée de main.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Lettonie.

M. Pildegovičs (Lettonie) (*parle en anglais*) : Je prends la parole au nom des États baltiques – l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.

Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son exposé qui donne à réfléchir, et je remercie également la présidence de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil de sécurité.

Détruire les systèmes de distribution d'électricité, de chauffage et d'eau pour causer des souffrances à un peuple qui subit déjà des pénuries de denrées alimentaires et de médicaments semble être un élément clef de la guerre de terreur que la Russie mène contre les civils ukrainiens. Quelques jours à peine après la première chute de neige de la saison en Ukraine, les frappes de la Russie ont causé des pannes d'électricité généralisées et perturbé les services essentiels, touchant des millions de personnes, y compris des enfants.

Avec l'arrivée des conditions hivernales, la crise humanitaire en Ukraine – qui a été délibérément provoquée par la Russie – prend une toute nouvelle dimension. Elle touche également les pays voisins, notamment la République de Moldova, qui a également connu des pannes d'électricité. Ces dernières semaines, la Russie a intensifié ses attaques aveugles contre les civils et les infrastructures critiques. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a causé des souffrances et des traumatismes psychologiques considérables, en particulier chez les enfants. Les coupures d'électricité ont un impact négatif sur les activités de protection des enfants. En raison de l'agression de la Russie, 3,4 millions d'enfants ont besoin d'interventions de protection de l'enfance. Des milliers d'enfants ukrainiens ont été déportés de force en Russie, ce qui constitue un crime de guerre. Ces enfants appartiennent à leurs familles, et il faut les ramener chez eux immédiatement et en toute sécurité.

Les crimes commis par la Russie en Ukraine ne peuvent rester impunis. La communauté internationale amènera les auteurs russes du crime d'agression et de toutes les autres atrocités commises en Ukraine et contre ce pays à répondre de leurs actes. Il est donc impératif de continuer à recueillir des éléments de preuve et de les stocker correctement, mais aussi de continuer à signaler tous les crimes de guerre commis en Ukraine. En vue de renforcer davantage les mécanismes de justice pénale internationale, nous appuyons fermement l'idée de créer un tribunal international spécial chargé de poursuivre le crime d'agression contre l'Ukraine. Il n'existe pas actuellement de tribunal international qui pourrait juger les plus hauts responsables politiques et militaires russes

pour les crimes d'agression commis contre l'Ukraine. Un tribunal international spécial chargé de réprimer le crime d'agression contre l'Ukraine doit être créé pour combler ce vide juridictionnel.

La Russie pourrait mettre fin à cette guerre d'agression, à la souffrance et à la crise qui en résulte pour l'Ukraine et son peuple, notamment ses enfants, mais elle choisit de ne pas le faire. Parallèlement aux mesures visant à arrêter la Russie, une des priorités de la communauté internationale cet hiver doit être de garantir la protection des plus vulnérables. Les pénuries d'électricité et de carburant s'ajoutent aux difficultés rencontrées pour permettre aux enfants ukrainiens de poursuivre leur éducation et de bénéficier de services essentiels. Les États, les organisations de la société civile, les donateurs privés et les organismes des Nations Unies, notamment l'UNICEF et les autres partenaires humanitaires, s'efforcent de répondre aux besoins de millions de personnes qui ont cruellement besoin d'assistance. En outre, en ce qui concerne l'aide à l'Ukraine, ce sont les États baltiques qui y consacrent la plus grande partie de leur produit intérieur brut. Nous félicitons les acteurs humanitaires qui poursuivent leurs activités pour aider le peuple ukrainien, en dépit des difficultés causées par les pénuries énergétiques. Nous demandons à toutes les institutions compétentes des Nations Unies et à la communauté internationale de poursuivre leurs efforts, qui permettent de sauver des vies humaines.

Il importe tout particulièrement d'aider l'Ukraine à réparer ses infrastructures énergétiques pour prévenir de conséquences humanitaires très graves. Cependant, l'insécurité et les obstacles imposés par la Russie continuent d'empêcher les travailleurs humanitaires de venir en aide aux personnes dans le besoin. La guerre en Ukraine perturbe gravement l'accès des femmes et des filles aux moyens de subsistance et aux services de base, notamment les services essentiels de santé sexuelle et procréative. Les allégations de violences sexuelles liées au conflit, y compris contre des enfants, et d'autres formes de violence fondée sur le genre se multiplient. L'accès des personnes rescapées à des services complets, notamment des soins médicaux et un soutien psychosocial, doit être garanti.

Selon le programme Harvest de la NASA, l'Ukraine a perdu au moins 6 millions de tonnes de blé – évaluées à un milliard de dollars – récoltées dans des zones contrôlées par la Russie. Nous réaffirmons que l'agression russe, et non les sanctions visant à y mettre fin, est la cause directe de l'insécurité

alimentaire mondiale actuelle. Nous demandons à la Russie de cesser de prolonger l'inspection des navires en transit à destination ou en provenance des ports de la mer Noire, car cela empêche les céréales et les produits alimentaires ukrainiens de parvenir à des millions de personnes. Nous appuyons pleinement l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire du Secrétaire général et les efforts du Centre de coordination conjoint et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement visant à faciliter le commerce de denrées alimentaires et d'engrais afin d'atténuer l'insécurité alimentaire mondiale. Nous appelons à la transparence dans le cadre de ce travail important. La liberté de navigation, sans entrave, dans la mer Noire est le seul moyen concret d'assurer la fluidité de l'acheminement des céréales et autres denrées alimentaires de base ukrainiennes. À cette fin, la Russie doit retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires du territoire situé à l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie continueront à défendre fermement la Charte des Nations Unies, le droit international, les droits de l'homme, la paix et la sécurité. Partout où va la Russie, elle sème l'horreur dans son sillage, et chaque jour qui passe, ces crimes restent impunis. Nous sommes cependant convaincus du pouvoir de la communauté internationale. Nous sommes certains que l'Ukraine l'emportera. Nous sommes déterminés à faire en sorte que les criminels de guerre soient traduits en justice.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Szczerski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Inde d'avoir organisé cette importante séance d'information. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé à la fois éclairant et fort sombre.

Depuis le 24 février, un voisin immédiat de la Pologne – l'Ukraine – est frappé par l'une des pires crises humanitaires depuis la Seconde Guerre mondiale. Il convient de souligner que cette crise a été causée par l'être humain et qu'elle est uniquement due à l'invasion injustifiée et non provoquée de l'Ukraine par la Russie. La présente séance d'information du Conseil de sécurité sur la situation humanitaire en Ukraine arrive à point nommé, car elle se tient dans un contexte de plus en plus difficile pour le système humanitaire. Il convient de souligner que contrairement à la plupart des conflits dans lesquels une crise humanitaire vient s'ajouter à

l'agression militaire, dans le cas de la guerre russe contre l'Ukraine, la crise humanitaire est l'arme de guerre utilisée à dessein par l'agresseur. Le seul but de l'agresseur, à ce stade, est de provoquer et d'aggraver plus encore la crise humanitaire en Ukraine. Ces agissements de la Fédération de Russie constituent des crimes de guerre et témoignent clairement de son mépris flagrant du droit international, notamment le droit international humanitaire. C'est pourquoi cette séance d'information se tient au moment opportun et porte sur l'essence même de la phase actuelle de l'agression russe contre l'Ukraine.

Depuis le début de la guerre, la Pologne fournit une aide multidimensionnelle à l'Ukraine. La Pologne se mobilise sur trois fronts. Premièrement, nous avons accueilli le plus grand nombre de réfugiés ukrainiens et nous leur fournissons un appui ; deuxièmement, nous servons de plaque tournante pour l'acheminement de l'aide humanitaire internationale à travers notre frontière avec l'Ukraine ; et troisièmement, à l'instar des autres donateurs, nous fournissons directement une aide humanitaire à l'Ukraine. En ce qui concerne l'aide que fournit mon pays, je tiens à souligner que le Gouvernement polonais, à tous les niveaux, mais aussi la société polonaise, se sont mobilisés et ont fait preuve de solidarité durant cette période difficile : 77 % des Polonais ont fourni diverses formes d'aide à l'Ukraine et aux Ukrainiens qui ont cherché refuge dans notre pays.

Nous ne ménageons aucun effort pour répondre aux besoins de nos invités. Il faut souligner que nous avons choisi de fournir aux réfugiés ukrainiens qui résident en Pologne les mêmes services publics et les mêmes prestations sociales que ceux auxquels les citoyens polonais ont droit, notamment des allocations familiales pour les enfants, des soins de santé publics gratuits et des services d'enseignement. Une de nos principales priorités consiste à faire en sorte que les enfants poursuivent leur éducation. Nous sommes déterminés à veiller à ce que tous les enfants touchés par la guerre puissent poursuivre leur éducation. En fonction des préférences, nous proposons de les scolariser dans des écoles polonaises ou de leur fournir le matériel nécessaire pour suivre un enseignement à distance dans le cadre du système éducatif ukrainien. Pour ceux qui souhaitent poursuivre leur éducation dans des écoles polonaises, des classes préparatoires sont organisées afin d'aider les enfants réfugiés à trouver leur place au sein du système éducatif polonais et à surmonter la barrière de la langue. Il y a actuellement environ 200 000 enfants réfugiés d'Ukraine dans les écoles polonaises, dont 35 000 en maternelle. Le Ministère polonais de l'éducation a également créé

une plateforme en ligne qui propose gratuitement divers outils pédagogiques. Le Ministère organise des cours de langue spéciaux pour les enseignants ukrainiens, ainsi que pour les enseignants polonais, afin de faciliter leur communication avec les enfants ukrainiens et de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins éducatifs. Plus de 2 500 enseignants polonais et ukrainiens ont profité de cette formation à ce jour. La Pologne accorde une attention particulière aux besoins des enfants handicapés. Les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers et leurs parents peuvent bénéficier d'une assistance psychologique et pédagogique dans les crèches et les écoles polonaises.

La Pologne fournit également une aide humanitaire directement à l'Ukraine. Nous apportons une aide au secteur de la santé et aux Ukrainiens déplacés en construisant des villes d'hébergement temporaire pour 20 000 personnes déplacées, pour un montant estimé à plus de 75 millions d'euros provenant du budget national polonais. En outre, à la mi-novembre, nous avons ouvert deux formations sanitaires mobiles, les premières d'un total prévu de 12 formations de ce type. La Pologne a également financé cette année des projets humanitaires menés par des organisations non gouvernementales à hauteur de 2,5 millions d'euros dans les domaines de l'alimentation, de la santé, des abris, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de l'éducation et de la logistique. Selon les estimations initiales de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour cette année, la Pologne consacra environ 1,5 % de son produit intérieur brut à l'aide humanitaire.

Ce sont des coûts considérables, et les besoins augmentent au moment où nous parlons. Malheureusement, tant que les attaques délibérées perpétrées par la Russie contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine se poursuivront, perturbant les services d'électricité et de chauffage et forçant davantage de personnes à quitter leur foyer par des températures glaciales, le nombre de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire augmentera également. La Pologne condamne fermement l'utilisation des rudes conditions hivernales comme arme de guerre contre les civils en Ukraine. Nous poursuivons sans relâche nos efforts pour aider l'Ukraine autant que faire se peut à sécuriser l'approvisionnement en énergie pour les personnes qui souffrent du fait des agissements de la Russie. Les institutions polonaises sont en contact permanent avec Ukrenergo pour coordonner la fourniture de générateurs d'électricité à l'Ukraine dans le cadre du Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité.

Une fois encore, la Pologne exhorte vivement la Fédération de Russie à mettre fin à la guerre qu'elle a voulue et à respecter le droit international humanitaire. Le droit international, le respect des principes humanitaires et l'application du principe de responsabilité sont des règles fondamentales pour rendre le système humanitaire fiable pour les civils. Cela revêt une importance particulière pour les victimes les plus vulnérables de cette guerre ou de toute autre, à savoir les enfants.

Je voudrais conclure en disant quelques mots sur une exposition récemment ouverte par la Mission permanente de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies, intitulée « Maman, je ne veux pas la guerre ! », organisée grâce aux archives du Ministère polonais des affaires étrangères et aux partenaires ukrainiens. Le projet consiste en deux témoignages de guerre incroyablement émouvants, avec des dessins historiques réalisés par des enfants polonais en 1946 et décrivant leurs expériences pendant la Seconde Guerre mondiale sous l'occupation allemande, et des dessins réalisés aujourd'hui par des enfants ukrainiens sur la guerre actuelle que leur livre la Russie. Il montre que la guerre revêt toujours la même apparence à travers les yeux d'un enfant. La similitude entre les dessins historiques et actuels est frappante. Il ne fait malheureusement aucun doute que les enfants vivant en Syrie, au Yémen, en République démocratique du Congo ou dans toute autre zone de conflit dessineraient les mêmes images de chars, de bombes, d'incendies, de maisons en ruines et de familles séparées fuyant leur foyer.

Les enfants voient la guerre et en comprennent la nature. Nous ne pouvons pas la leur cacher. Elle les traumatise tout autant, et parfois même plus, que les adultes. Cependant, ce qui est également frappant, c'est que les enfants dessinent aussi leurs espoirs et leurs rêves pour l'avenir. Écoutons donc le message d'espoir envoyé par Illariia, une fillette de 7 ans originaire de Zaporijia en Ukraine, qui a écrit sous son dessin ce qui suit :

« Je veux la paix ! Je veux que ma famille sourie comme avant. Je veux me sentir en sécurité sous le ciel et sentir la chaleur du soleil qui brille au-dessus de ma tête ! Je veux aller à l'école ! Je veux être libre de donner de la joie et du bonheur en jouant du violon ! ».

Il est grand temps de concrétiser ses espoirs et ses rêves si simples. Il y a un État dans cette salle qui peut le faire, s'il le souhaite. Comme nous l'avons entendu, le plan de paix est sur la table.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Allemagne.

M^{me} Leendertse (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole au Conseil de sécurité aujourd'hui.

Cela fait maintenant plus de neuf mois que la Russie a lancé son agression à grande échelle contre l'Ukraine. Ces dernières semaines, la Russie a mené sa guerre en lançant des attaques de plus en plus systématiques contre les civils et les infrastructures civiles, loin des lignes de front, en s'attachant tout particulièrement à perturber les services de base, tels que l'électricité, l'eau et le chauffage, en plein hiver. Pour citer la Ministre des affaires étrangères de mon pays, M^{me} Annalena Baerbock, le Président russe utilise le froid comme une arme de guerre, en s'en prenant aux personnes les plus vulnérables en Ukraine.

Soyons clairs. Il s'agit là d'attaques délibérées contre des infrastructures civiles. Elles constituent une violation flagrante du droit international humanitaire. Le paragraphe 2 de l'article 54 du Protocole additionnel I de 1977 aux Conventions de Genève prévoit ce qui suit : « Il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie de la population civile ». Les conséquences humanitaires de ces attaques sont choquantes. Les hôpitaux, les écoles, les stations d'approvisionnement en eau et les bâtiments résidentiels ne sont manifestement pas des cibles militaires et répondent uniquement à des besoins civils. Détruire délibérément et systématiquement l'alimentation électrique et les systèmes de chauffage d'un pays entier en plein hiver est tout simplement barbare et inhumain. J'exhorte la Russie à mettre fin immédiatement à cette cruauté. Il sera essentiel de coordonner le soutien apporté aux infrastructures énergétiques de l'Ukraine par ses partenaires et ses alliés internationaux. Après le succès de la réunion élargie des ministres des affaires étrangères des pays du Groupe des Sept à Bucarest, le sommet de Paris du 13 décembre sera la prochaine étape importante.

L'Allemagne continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine afin de mettre fin à la guerre. Vendredi dernier, le Chancelier Scholz s'est entretenu avec le Président Poutine. Il a demandé le retrait rapide des troupes russes d'Ukraine comme condition préalable à toute solution diplomatique. L'Allemagne se félicite du fait que le Président Zelenskyy ait précisé sa vision de la paix dans sa formule de paix en 10 points. Nous continuerons d'appuyer l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra. Nous aiderons l'Ukraine à préserver sa résilience. Nous sommes attachés à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. C'est la Russie qui doit faire marche arrière et cesser immédiatement et inconditionnellement son agression et retirer ses troupes.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Chef de la Délégation de l'Union européenne, en qualité d'observatrice.

M. Skoog (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter personnellement, Madame la Présidente, ainsi que l'Inde de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Je vous remercie de m'avoir invité à prendre la parole à l'occasion du débat d'aujourd'hui.

Je m'exprime au nom de l'Union européenne et de ses États membres, ainsi qu'au nom du Monténégro, de la République de Moldova, de la Bosnie-Herzégovine, de la Géorgie, de l'Islande, du Liechtenstein, d'Andorre et de Saint-Marin.

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence de son exposé de ce matin. Ce qu'il a décrit est une situation qui n'est pas seulement préoccupante, elle est aussi horrifiante. C'est le résultat d'une agression impitoyable et délibérée. Alors que les lumières s'allument et que les familles se réunissent dans de nombreuses régions du monde, le sapin de Noël de Kyïv ne scintille pas. Les tirs de roquettes russes n'apportent que de l'obscurité. Que peuvent dire les parents à leurs enfants pour les assurer qu'ils sont en sécurité alors que le sol tremble et que les vitres volent en éclats, les obligeant encore et encore à courir pour se réfugier dans des abris anti-bombes ? Comment les enseignants peuvent-ils dire à leurs élèves qu'ils sont en sécurité, alors qu'ils ne le sont pas ? Comment un médecin peut-il rassurer sa patiente lorsqu'il l'opère dans l'obscurité ?

Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, je voudrais souligner les trois points suivants : premièrement, la nécessité de protéger les civils et de préserver l'espace humanitaire ; deuxièmement, les profondes cicatrices que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine laisse sur son peuple ; et troisièmement, les conséquences mondiales de cette guerre.

Premièrement, en ce qui concerne la nécessité de respecter le droit humanitaire, les attaques de missiles délibérées et systématiques dirigées contre des civils et des infrastructures civiles viennent s'ajouter aux preuves toujours plus nombreuses montrant que la Russie commet des crimes de guerre, comme l'a déjà signalé la Commission d'enquête internationale indépendante sur

l'Ukraine. Des victimes civiles sont signalées dans tout le pays. Les attaques à proximité des centrales nucléaires nous mènent au bord d'une catastrophe nucléaire. Alors que les températures descendent en dessous de zéro, ces attaques illégales provoquent une catastrophe humanitaire. L'acheminement de l'aide humanitaire vitale se heurte également à de graves difficultés, car la Russie entrave l'accès.

La situation est la plus grave et la plus aiguë près des lignes de front ainsi que dans les zones récemment libérées. Le fait est que lorsque la ligne de confrontation bouge, au fur et à mesure que l'Ukraine libère ses territoires dans le sud et l'est et que des zones deviennent accessibles aux activités des partenaires humanitaires, on constate que les besoins des personnes concernées sont immenses. On a pu voir avec la libération de la région de Kherson, à l'ouest du Dnepr, que la Russie détruit les infrastructures critiques lorsqu'elle bat en retraite. Le bombardement aveugle de Kherson et d'autres zones proches de la ligne de front ne fait qu'entraver davantage l'acheminement de l'aide humanitaire dont les civils ont besoin de toute urgence.

Deuxièmement, les cicatrices laissées par la guerre brutale de la Russie sur le peuple ukrainien sont gigantesques. Nous sommes très préoccupés par l'augmentation des besoins en matière de santé mentale et de bien-être psychosocial de la population touchée par la guerre, et en particulier par la vulnérabilité des enfants face aux traumatismes liés au conflit. La triste réalité, c'est que la guerre d'agression menée par la Russie a de graves conséquences pour toute une génération d'enfants ukrainiens. Ils sont victimes des horreurs de la guerre au quotidien et ont un besoin urgent de sécurité, de stabilité et de protection. Nous devons dès lors poursuivre une action humanitaire bien ciblée en faveur des enfants ukrainiens les plus vulnérables afin de garantir leur accès à l'éducation, au logement et aux services de soins de santé, y compris un soutien psychosocial, spécialement pour ceux qui sont déplacés ou qui ont été séparés de leurs parents et, de ce fait, particulièrement exposés.

Nous saluons le courage et la résilience du peuple ukrainien, en particulier des travailleurs humanitaires et des travailleurs sociaux, notamment le personnel éducatif et médical, et nous demandons à la communauté internationale de continuer à soutenir les institutions ukrainiennes afin de garantir que ce personnel essentiel puisse rester sur place et continuer à remplir sa mission. Nous devons également maintenir notre appui aux acteurs internationaux qui contribuent à l'aide apportée à l'Ukraine et à sa population,

tels que l'UNICEF, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit.

Troisièmement, je rappelle les conséquences mondiales de l'agression menée par la Russie. En pleine crise alimentaire mondiale, le ciblage et la destruction systématiques et délibérés par la Russie de l'infrastructure de production agricole de l'Ukraine, le pillage des céréales et le blocage des exportations sont inacceptables et inexcusables. Ces actions exacerbent la faim et l'insécurité alimentaire aiguë dans le monde. Nous déployons tous les efforts possibles pour atténuer la faim en acheminant des produits agricoles et des engrais à vers les marchés mondiaux. Conjugés à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, les corridors de solidarité mis en place par l'Union européenne donnent des résultats et ont permis à l'Ukraine d'exporter à ce jour 29 millions de tonnes de céréales et autres denrées alimentaires. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, le lancement, la semaine dernière, de l'initiative « *Grain from Ukraine* », qui bénéficie du plein soutien de l'Union européenne, témoigne également de l'engagement de l'Ukraine à aider les plus vulnérables. Deux navires remplis de céréales font déjà route vers l'Éthiopie et la Somalie, en provenance d'un pays qui subit quotidiennement des tirs de missiles de la part de la Russie.

L'Union européenne continuera d'être aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra et dans

la mesure nécessaire. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné la mort et des souffrances indicibles. La Russie doit répondre de ses crimes horribles, notamment de son crime d'agression contre un État souverain. Elle doit également payer des dédommagements pour les dégâts qu'elle a causés.

Je tiens à renouveler une fois encore notre appel à la Russie à retirer immédiatement, complètement et sans condition toutes ses forces militaires de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur des frontières internationalement reconnues du pays.

Le véritable processus de réconciliation, qui prendra des générations, ne pourra débuter que lorsque la guerre sera terminée. L'Ukraine a indiqué qu'elle était prête pour une paix juste, et l'Union européenne appuie résolument tous les efforts réels et concrets à cet égard. Pendant ce temps, la Russie bombarde activement des civils et des infrastructures critiques, bloque délibérément l'accès humanitaire et utilise le froid et la faim comme armes.

Nous partageons pleinement ce que vous avez dit, Madame la Présidente, à propos des conséquences mondiales de cette guerre contre l'Ukraine et de la situation humanitaire dans le monde, qui est extrêmement difficile et requiert tout notre engagement et notre totale solidarité. Nous sommes fiers d'être à l'avant-garde de tous les efforts humanitaires mondiaux, et ce main dans la main avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

La séance est levée à 12 h 25.